

SEPTEMBRE 1997

LE COURRIER DE L'UNESCO



Le
patrimoine
mondial

ÉTAT DES LIEUX

L'INVITÉ DU MOIS
YOUSSEF CHAHINE

M 1205 - 9709 - 22,00 F



NELOQUE: 160 FB. CANADA: 5,75 \$. CÔTE D'IVOIRE: 1540 CFA. CAMEROUN: 1760 CFA. GABON: 1760 CFA. MAROC: 35 DH. LUXEMBOURG: 158 FLUX. SUISSE: 6,90 FS. PORTUGAL (CONT.): 700 ESC.



LE ROYAUME-UNI RÉINTÈGRE L'UNESCO

Après douze ans d'absence, le drapeau britannique flotte de nouveau au Siège de l'UNESCO. Il a été hissé le 1^{er} juillet 1997 lors d'une cérémonie en l'honneur du retour du Royaume-Uni au sein de l'Organisation qu'il avait contribué à fonder il y a un demi-siècle.

Ce retour a été formellement annoncé par la reine Elizabeth II le 14 mai 1997 dans son discours traditionnel devant le Parlement.

«Ceci marque la fin d'une rupture», a déclaré Mme Clare Short (à gauche sur notre photo), ministre d'Etat britannique du Développement international, après avoir vu hisser les couleurs de son pays en compagnie de M. Federico Mayor (à droite). Elle a également fait remarquer que la rapidité avec laquelle le nouveau gouvernement avait rejoint l'Organisation portait témoignage de la profondeur de son engagement auprès de l'UNESCO et des Nations Unies.

«C'est un nouveau commencement, a-t-elle ajouté. Le Royaume-Uni a, en matière d'éducation, de science, de culture et de communication, une expérience dont il souhaite faire profiter l'UNESCO. Mais il est un point sur lequel je veux insister: mon travail en collaboration avec l'UNESCO sera gouverné par un objectif prioritaire, l'éradication de la pauvreté et l'éducation des exclus.»

M. Mayor a salué la réintégration du Royaume-Uni comme un «retour au bercail». Le Royaume-Uni, a-t-il dit «est une nation que sa culture et ses traditions mêmes invitent à assister l'UNESCO dans l'accomplissement de sa mission constitutionnelle: faire progresser la paix dans le monde et améliorer le sort de l'humanité».



L'INVITÉ DU MOIS

47

Youssef Chahine

Interrogé lors du Festival de Cannes 1997,
qui a marqué la consécration
de l'ensemble de son œuvre, le cinéaste
égyptien parle de ses choix.

42

La chronique de Federico Mayor

44

ESPACE VERT

Une ferme sans déchets
par France Bequette

50

NOS AUTEURS

Notre couverture:

Les peintures rupestres du massif rocheux de Tadrart
Acacus (Jamahiriya arabe libyenne) remontent, pour
les plus anciennes, au douzième millénaire avant J.-C.
et, pour les plus récentes, au premier siècle de l'ère
chrétienne. Elles ont été inscrites sur la Liste du
patrimoine mondial de l'Unesco en 1985.

© Christian Lionel-Dupont, Vallauris

Le patrimoine mondial



ÉTAT DES LIEUX

<i>Au fil des mois</i> Un texte d'André Malraux	5
Qu'est-ce que le patrimoine mondial?	6
Vingt-cinq ans déjà... par Bernd von Droste	9
Éloge de la diversité par Claude Fabrizio	10
Une notion en devenir par Pierre Nora	14
Paysages culturels par David Lowenthal	18
Sauvegarder et aussi créer... par Jacques Rigaud	21
Et le moderne? par Marieke Kuipers	25
Jeunes gardiens du patrimoine par Ingunn Kvisterøy	27
Comment est appliquée la Convention du patrimoine mondial par Georges Zouain	28
Disparités Nord-Sud par László Rajk	32
Évaluation et contrôle des travaux de conservation par Margareta Björnstad	33

LORSQUE LES SITES S'ÉTENDENT DANS L'ESPACE

Les montagnes sacrées par Edwin Bernbaum	34
Le canal du Midi par François Bordry	37
Des villages sauvés par leurs habitants par Hidetoshi Saito et Nobuko Inaba	39

*un texte d'*André Malraux

Tout au long de la préparation de ce numéro, un texte n'a cessé de résonner dans nos mémoires. Celui du discours prononcé par André Malraux à l'Unesco, le 8 mars 1960, lors de la cérémonie de lancement de la première campagne internationale pour la sauvegarde des monuments de Nubie.

Tout y était dit, et admirablement, sur l'émergence d'une responsabilité nouvelle de l'humanité à l'égard de l'ensemble, désormais indivisible, des chefs-d'œuvre de son patrimoine. Il nous semblait impossible de ne pas citer ce texte dans notre introduction à ce numéro. En le relisant il nous a semblé évident de lui céder la place.

Bahgat Elnadi et Adel Rifaat

«[...] La beauté est devenue l'une des énigmes majeures de notre temps, la mystérieuse présence par laquelle les œuvres de l'Égypte s'unissent aux statues de nos cathédrales ou des temps aztèques, à celle des grottes de l'Inde et de la Chine — aux tableaux de Cézanne et de Van Gogh, des plus grands morts et des plus grands vivants — dans le trésor de la première civilisation mondiale.

«Résurrection géante, dont la Renaissance nous apparaîtra bientôt comme une timide ébauche. Pour la première fois, l'humanité a découvert un langage universel de l'art. Nous en éprouvons clairement la force, bien que nous en connaissions mal la nature. Sans doute cette force tient-elle à ce que ce Trésor de l'Art dont l'humanité prend conscience pour la



première fois, nous apporte la plus éclatante victoire des œuvres humaines sur la mort. A l'invincible "jamais plus" qui règne sur l'histoire des civilisations, ce Trésor survivant oppose sa grandiose énigme. Du pouvoir qui fit surgir l'Égypte de la nuit préhistorique, il ne reste rien; mais le pouvoir qui en fit surgir les colosses aujourd'hui menacés, les chefs-d'œuvre du musée du Caire, nous parle d'une voix aussi haute que celle des maîtres de Chartres, que celle de Rembrandt.

«Avec les auteurs de ces statues de granit, nous n'avons pas même en commun le sentiment de l'amour, pas même celui de la mort — pas même, peut-être, une façon de regarder leurs œuvres; mais devant ces œuvres, l'accent des sculpteurs anonymes et oubliés pendant deux millénaires nous semble aussi invulnérable à la succession des empires, que l'accent de l'amour maternel. C'est pourquoi des foules européennes ont empli les expositions d'art mexicain; des multitudes japonaises, l'exposition d'art français; des millions d'Américains, l'exposition de Van Gogh; c'est pourquoi les cérémonies commémoratives de la mort de Rembrandt ont

été inaugurées par les derniers rois d'Europe, et l'exposition de nos vitraux, par le frère du dernier empereur d'Asie. C'est pourquoi, Monsieur le Directeur général*, tant de noms souverains s'associent à l'appel que vous lancez aujourd'hui.

«On ne saurait trop vous féliciter d'avoir élaboré un plan d'une hardiesse magnifique, qui fait de votre entreprise une vallée de la Tennessee de l'archéologie. Encore s'agit-il de tout autre chose que de l'une de ces entreprises géantes par lesquelles rivalisent les grands Etats modernes. Et l'objet précis de votre action ne doit pas nous masquer sa signification profonde. Si l'UNESCO tente de sauver les monuments de Nubie, c'est qu'ils sont immédiatement menacés; il va de soi qu'elle tenterait de sauver de même d'autres grands vestiges, Angkor ou Nara par exemple, s'ils étaient menacés de même. Pour le patrimoine artistique des hommes, vous faites appel à la conscience universelle comme d'autres le font, cette semaine, pour les victimes de la catastrophe d'Agadir. "Pussions-nous n'avoir pas à choisir, avez-vous dit tout à l'heure, entre les effigies de porphyre et les vivants!" Pour la première fois, vous proposez de mettre au service des effigies, pour les sauver, les immenses moyens que l'on n'avait mis, jusqu'ici, qu'au service des vivants. Peut-être parce que la survie des effigies est devenue pour nous une forme de la vie. Au moment où notre civilisation devine dans l'art une mystérieuse transcendance et l'un des moyens encore obscurs de son unité, au moment où elle rassemble les œuvres devenues fraternelles de tant de civilisations qui se haïssent ou s'ignorent, vous proposez l'action qui fait appel à tous les hommes contre tous les grands naufrages.

«Votre appel n'appartient pas à l'histoire de l'esprit parce qu'il vous faut sauver les temples de Nubie, mais parce qu'avec lui, *la première civilisation mondiale revendique publiquement l'art mondial comme son indivisible héritage*. L'Occident, au temps où il croyait que son héritage commençait à Athènes, regardait distraitemment s'effondrer l'Acropole...

«Le lent flot du Nil a reflété les files désolées de la Bible, l'armée de Cambyse et celle d'Alexandre, les cavaliers de Byzance et les cavaliers d'Allah, les soldats de Napoléon. Lorsque passe au-dessus de lui le vent de sable, sans doute sa vieille mémoire mêle-t-elle avec indifférence l'éclatant poudrolement du triomphe de Ramsès, à la triste poussière qui retombe derrière les armées vaincues. Et, le sable dissipé, le Nil retrouve les montagnes sculptées, les colosses dont l'immobile reflet accompagne depuis si longtemps son murmure d'éternité.

«Regarde, vieux fleuve dont les crues permirent aux astrologues de fixer la plus ancienne date de l'histoire, les hommes qui emporteront ces colosses loin de tes eaux à la fois fécondes et destructrices: ils viennent de toute la terre. Que la nuit tombe, et tu refléteras une fois de plus les constellations sous lesquelles Isis accomplissait les rites funéraires, l'étoile que contemplait Ramsès. Mais le plus humble des ouvriers qui sauvera les effigies d'Isis et de Ramsès te dira ce que tu sais depuis toujours, et que tu entendras pour la première fois: "Il n'est qu'un acte sur lequel ne prévalent ni l'indifférence des constellations ni le murmure éternel des fleuves: c'est l'acte par lequel l'homme arrache quelque chose à la mort."» ■



Le grand temple d'Abou Simbel, un des nombreux vestiges de Nubie à avoir été sauvés des eaux du Nil grâce à la campagne internationale lancée par l'Unesco en 1960.

* Le Directeur général de l'UNESCO était alors M. Vittorino Veronesi. NDLR



qu'est-ce que le patrimoine

Bref historique d'un traité international

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) encourage à travers le monde l'identification, la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel considéré comme ayant une valeur exceptionnelle pour l'humanité.

L'idée de créer un mouvement international de protection des sites dans d'autres pays que ceux d'Europe est née après la Première Guerre mondiale. Mais l'événement qui a suscité une prise de conscience internationale particulière a été la décision de construire le grand barrage d'Assouan, en Egypte, ce qui aurait inondé la vallée où se trouvaient les temples d'Abou Simbel, trésors de la civilisation de l'Egypte ancienne. En 1959, l'UNESCO a lancé une campagne internationale à la suite d'un appel des gouvernements égyptien et soudanais, et les temples d'Abou Simbel et de Philae ont été démontés, déplacés et réassemblés.

La campagne a coûté environ 80 millions de dollars, la moitié provenant de dons d'une cinquantaine de pays, ce qui a démontré l'importance d'un partage de responsabilité pour préserver les sites culturels exceptionnels. Ce succès a encouragé d'autres campagnes de sauvegarde, notamment à Venise en Italie, Mohenjo Daro au Pakistan, Borobudur en Indonésie.

L'UNESCO, avec l'aide du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), a amorcé alors la préparation d'un projet de convention sur la protection du patrimoine culturel.

L'idée de concilier la conservation des sites culturels avec ceux de la nature vient des

Etats-Unis. Une conférence à Washington, D. C., en 1965 a demandé la création d'une Fondation du patrimoine mondial, qui stimulerait la coopération internationale afin de protéger «les lieux et paysages les plus superbes du monde, ainsi que les sites historiques, pour le présent et l'avenir de toute l'humanité». En 1968, l'Union mondiale pour la nature (UICN) a présenté des propositions analogues à ses membres. Ces propositions furent présentées à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain à Stockholm (Suède) en 1972.

Finalement, toutes les parties concernées se sont mises d'accord sur un texte unique. Traité international, la *Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel* a été adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO le 16 novembre 1972.

Objectif de la mission

Le patrimoine culturel concerne les monuments, ensembles de constructions et sites ayant une valeur historique, esthétique, archéologique, scientifique, ethnologique ou anthropologique. Le patrimoine naturel concerne les formations physiques, biologiques et géologiques remarquables, les aires d'une valeur exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle et les habitats d'espèces animales et végétales menacées.

L'UNESCO a pour mission:

- d'inciter les pays à signer la Convention de 1972 et à assurer la protection de leur patrimoine naturel et culturel;
- d'encourager les Etats parties à la Convention à proposer des biens

nationaux pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial;

- d'encourager ces Etats à soumettre des rapports réguliers sur l'état de conservation des biens du patrimoine mondial situés sur leur territoire;
- d'aider ces Etats à sauvegarder ces biens en leur fournissant assistance technique et formation professionnelle;
- de fournir une assistance d'urgence pour préserver les biens du patrimoine mondial en cas de danger immédiat;
- de promouvoir le concept de patrimoine culturel et naturel;
- d'encourager la coopération internationale dans le domaine de la conservation du patrimoine.

Un don du passé pour l'avenir

En signant la Convention du patrimoine mondial, les pays reconnaissent que les biens qui se trouvent sur leur territoire national, et qui ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, constituent, sans préjudice de la souveraineté nationale et des droits de propriété, un patrimoine mondial à la protection duquel «il incombe à la communauté internationale tout entière de participer».

Sans le soutien d'autres pays, certains sites d'une valeur culturelle ou naturelle reconnue se seraient détériorés, auraient même disparu, souvent par manque de fonds pour les préserver. La Convention est donc un accord, signé à ce jour par 149 pays, par lequel les pays signataires s'engagent à contribuer financièrement et intellectuellement à la protection du patrimoine mondial.

Les biens sélectionnés sont choisis pour leurs qualités propres, en tant qu'exemples particulièrement représentatifs

mondial?

d'un patrimoine culturel ou naturel donné. La Liste du patrimoine mondial attire ainsi l'attention sur la richesse et la diversité du patrimoine culturel et naturel de la planète.

La Convention

La caractéristique la plus originale de la Convention est de réunir dans un même document les notions de protection de la nature et de préservation de sites culturels. Elle définit le genre de biens naturels ou culturels dont on peut envisager l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial et fixe les devoirs des Etats parties dans l'identification de ces biens, ainsi que leur rôle en matière de protection et de préservation.

Un bien du patrimoine mondial se distingue d'un bien du patrimoine national par sa «valeur universelle exceptionnelle». En signant cet accord, chaque pays s'engage non seulement à assurer la bonne conservation des sites ayant une «valeur universelle» reconnue se trouvant sur son territoire, mais aussi à protéger son patrimoine national, qu'il soit ou non inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

La Convention détaille le fonctionnement du Comité du patrimoine mondial, le mode d'élection de ses membres et leur mandat; indique précisément les organismes consultatifs professionnels à qui il peut demander conseil; explique l'utilisation et la gestion du Fonds du patrimoine mondial et les conditions et modalités de l'assistance financière internationale.

INSCRIPTION

La demande d'inscription d'un bien sur la Liste du patrimoine mondial doit émaner du pays lui-

même. L'UNESCO ne fait pas de recommandations pour l'inscription. La demande doit inclure un plan exposant en détail la gestion et la protection du bien.

Le Comité du patrimoine mondial étudie les propositions d'inscription à partir d'évaluations techniques réalisées par deux organismes consultatifs, le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) et l'Union mondiale pour la nature (UICN). Un troisième organisme consultatif, le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), fournit un avis autorisé sur la restauration des monuments et organise la formation de spécialistes.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Pour figurer sur la Liste du patrimoine mondial, un bien doit répondre aux critères de sélection suivants, définis dans les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, et régulièrement révisés par le Comité pour s'adapter à l'évolution du concept même de patrimoine mondial.

Les biens culturels doivent:

- (i) soit représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain;
- (ii) soit témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages;
- (iii) soit apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue;
- (iv) soit offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou de paysage illustrant une ou des périodes significatives de l'histoire humaine;
- (v) soit constituer un exemple éminent d'établissement humain ou d'occupation du territoire qui soit traditionnel et représentatif

d'une ou de plusieurs cultures, surtout quand il devient vulnérable sous l'effet de mutations irréversibles;

- (vi) soit être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle (critère utilisé uniquement dans des circonstances exceptionnelles et appliqué concurremment avec d'autres critères).

L'authenticité du site est également importante, ainsi que sa protection et sa gestion.

Les biens naturels doivent:

- (i) soit être des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques liés au développement des formes terrestres, d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification;
- (ii) soit être des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins;
- (iii) soit représenter des phénomènes naturels ou constituer des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles;
- (iv) soit contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation *in situ* de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation.

La protection, la gestion et l'intégrité du site sont également des considérations importantes.

Les sites mixtes comportent une combinaison des valeurs de naturel et de culturel. Depuis 1992, des interactions significatives entre les peuples et leur environnement naturel sont reconnues en tant que paysages culturels. ▶

PROTECTION ET SURVEILLANCE

La préservation du patrimoine mondial est un processus continu. Inscrire un bien sur la Liste n'est pas très utile si celui-ci se dégrade ensuite ou si un projet de développement risque de faire disparaître les qualités qui en avaient à l'origine permis l'inscription. La crédibilité du patrimoine mondial provient du fait que les pays présentent régulièrement des rapports sur l'état des biens en leur possession, sur les mesures prises pour les protéger, et sur leurs efforts entrepris pour sensibiliser l'opinion au patrimoine culturel et naturel. Si un pays ne remplit pas ses obligations selon la Convention, il risque de voir ses biens supprimés de la Liste.

Le Comité du patrimoine mondial est alerté des dangers éventuels qui menacent un site par des personnes privées, des habitants concernés, des organisations non gouvernementales, ou d'autres groupes. Si l'alerte est justifiée et le

problème suffisamment grave, le bien est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril. Cette liste est conçue pour attirer l'attention du monde sur les conditions naturelles ou causées par l'homme qui menacent les éléments caractéristiques qui avaient à l'origine permis l'inscription du bien sur la Liste du patrimoine mondial. Les biens en péril font l'objet d'une attention particulière et de mesures d'urgence.

Dans les cas d'extrême urgence — en cas de conflit armé, par exemple — le Comité met de lui-même, en l'absence de demande officielle, le bien menacé sur la Liste.

Financement et soutien

Le Fonds du patrimoine mondial a été créé en 1972 par la Convention. Ses revenus proviennent essentiellement des contributions obligatoires des Etats parties — 1% de leurs contributions au budget de

l'UNESCO —, ainsi que de contributions volontaires. Il est également alimenté par les fonds-en-dépôt alloués par les pays pour des besoins spécifiques et par les recettes de ventes de produits dérivés concernant le patrimoine mondial.

Le montant total reçu chaque année atteint presque 3 millions de dollars — somme modeste vu l'ampleur de la tâche. Il incombe au Comité du patrimoine mondial d'allouer des fonds suivant l'urgence des demandes. C'est pourquoi la priorité est donnée aux sites les plus menacés, y compris ceux qui sont classés comme patrimoine mondial en péril.

Le Fonds du patrimoine mondial assiste les Etats parties dans l'identification et la préservation des biens inscrits sur la Liste. Le travail de préparation, de conservation et de préservation est onéreux et le Fonds ne peut satisfaire à toutes les demandes d'assistance internationale. Le Comité du patrimoine mondial applique des conditions strictes et les demandes doivent entrer dans

BIBLIOGRAPHIE

Publications récentes disponibles auprès des

Editions UNESCO, 1 rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15, France.

Tél.: (+33) 01 45 68 43 00. Télécopie: (+33) 01 45 68 57 41. Internet: <http://www.unesco.org/publishing>

LIVRES:

- ☛ *Agenda UNESCO du patrimoine mondial* (publication annuelle)
- ☛ *Le Patrimoine mondial* (série pour les jeunes de 8 à 15 ans)
- ☛ *Baalbek* par L. Abad et V. Khoury-Ghata, 1996
- ☛ *Colonia del Sacramento* par M. Cannessa de Sanguinetti, F. Assunção et A. Gravotto, 1996 (bilingue anglais/espagnol).
- ☛ *La République jésuite des Guaranis (1606-1768) et son héritage* par S. Abou, 1995.

PÉRIODIQUES:

- ☛ *Le Courrier de l'UNESCO* (publie chaque mois un article consacré à un bien du patrimoine mondial)
- ☛ *Revue du patrimoine mondial* (trimestriel)

CÉDÉROMES:

- ☛ *Angkor, cité royale*, MAC/PC, 1997
- ☛ *Les villes du patrimoine mondial*, MAC/PC, 1996

DOCUMENTATION GRATUITE DISPONIBLE AU CENTRE UNESCO DU PATRIMOINE MONDIAL:

- ☛ *La carte-dépliant du patrimoine mondial*, 1997
- ☛ *Le dossier d'information sur le patrimoine mondial*, 1997
- ☛ *La Liste du patrimoine mondial*, 1997
- ☛ *Brèves descriptions des sites du patrimoine mondial*, 1997

- ☛ *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, 1997
- ☛ *La Convention du patrimoine mondial 20 ans après*, Léon Pressouyre, 1993
- ☛ *Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*, 1992
- ☛ *La Lettre du patrimoine mondial* (périodique, présente les thèmes liés à la politique générale concernant le patrimoine mondial).

Toute la documentation mentionnée ci-dessus est consultable sur le site Internet du patrimoine mondial (<http://www.unesco.org/whc/>). Vous y trouverez également une reproduction de chacun des 506 biens inscrits sur la Liste, un calendrier des prochains événements, rencontres et expositions, ainsi que des renseignements sur les programmes radiophoniques de l'UNESCO consacrés au patrimoine mondial. Vous pouvez également consulter une documentation plus fournie concernant les organismes de la Convention, ses organes consultatifs, le Secrétariat du Centre du patrimoine mondial, ainsi que les textes fondateurs du Comité (règlement intérieur et règlement financier) et des formulaires types de ratification et d'inscription.

POUR PLUS AMPLE INFORMATION:

Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO
7, place de Fontenoy 75352 Paris 07 SP, France
Télécopie: (+33) 01 45 68 55 70
Mél.: wh-info@unesco.org

des catégories précises: assistance préparatoire, coopération technique, assistance d'urgence, formation.

Une part du Fonds du patrimoine mondial est attribuée (sur demande) aux Etats parties afin de les aider à préparer des rapports périodiques sur l'état de conservation des biens classés. Ces rapports, préparés sur une base volontaire, sont capitaux pour la conservation du patrimoine mondial. Ils permettent au Comité d'évaluer l'état des biens et de mettre au point des formations spécifiques et d'autres programmes destinés à résoudre les problèmes récurrents en la matière.

Une autre de ses tâches essentielles consiste à sensibiliser le public à la Convention et à ses objectifs. Cela se réalise de deux façons: la promotion du concept de patrimoine mondial, avec des informations ciblées destinées au grand public ou à des groupes d'intérêt spécifiques, et la mise au point de programmes d'enseignement et de matériel éducatif (livres, cédéromes, cassettes vidéo) utilisable dans les écoles et les universités. Les matériels destinés à la promotion peuvent également être utilisés dans un but éducatif.

Qui fait quoi?

L'Assemblée générale

des Etats parties à la Convention se réunit une fois tous les deux ans durant la session ordinaire de la Conférence générale de l'UNESCO pour élire le Comité du patrimoine mondial, examiner la situation budgétaire du Fonds du patrimoine mondial et décider des principales questions de politique générale.

Le Comité du patrimoine mondial

est responsable de la mise en œuvre de la Convention. C'est lui qui décide de l'inscription d'un bien sur la Liste du patrimoine mondial. Il examine les rapports sur l'état de conservation des biens déjà inscrits et demande aux Etats parties de prendre des mesures lorsque ceux-là

ne sont pas correctement gérés. Le Comité est également responsable de l'octroi de subventions du Fonds du patrimoine mondial à des biens qui nécessitent des réparations ou une restauration, de l'assistance d'urgence, de la fourniture d'assistance technique et de formation, ainsi que des activités promotionnelles et éducatives. Constitué des représentants de 21 Etats parties à la Convention, le Comité se réunit chaque année en décembre. Ses membres sont élus au cours de la Conférence générale de l'UNESCO pour un mandat de six ans. Sept de ses membres font partie du **Bureau du patrimoine mondial**, organe exécutif chargé de la préparation du travail du Comité.

Le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO

a été créé en 1992 pour assurer la gestion quotidienne des affaires relatives à la Convention. Il organise les réunions annuelles du Bureau et du Comité du patrimoine mondial, conseille les Etats parties dans la préparation de leurs propositions d'inscription, organise sur demande l'assistance technique, et coordonne à la fois la soumission des rapports sur l'état des biens et les mesures d'urgence prises lorsqu'un bien est menacé. Il est également responsable de l'administration du Fonds du patrimoine mondial. Ses autres tâches consistent à organiser des séminaires et des ateliers techniques, mettre à jour la Liste du patrimoine mondial et la base de données, concevoir du matériel pédagogique et informer les médias. Il coopère avec d'autres instances travaillant sur des questions liées à la conservation, à la fois au sein de l'UNESCO — notamment avec la Division du patrimoine culturel au Secteur de la culture, et la Division des sciences écologiques au Secteur des sciences — et à l'extérieur, particulièrement avec trois organismes consultatifs, l'ICOMOS, l'UICN et l'ICCROM, ainsi qu'avec d'autres organisations internationales comme l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM) et le Conseil international des musées (ICOM). ■

Vingt-cinq ans déjà...

par Bernd von Droste

Adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO le 16 novembre 1972 et ratifiée à ce jour par 149 Etats parties, la *Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel* est le plus international de tous les instruments juridiques en matière de conservation. Son 25^e anniversaire est l'occasion de faire un premier bilan de sa mise en œuvre.

La Convention repose sur l'idée que certains sites culturels et naturels sont d'une «valeur universelle exceptionnelle» et qu'ils constituent en cela un patrimoine commun à l'humanité, dont la préservation incombe dès lors à la communauté internationale tout entière. La Convention s'attache à protéger le patrimoine *naturel* aussi bien que le patrimoine *culturel*. Compte tenu des liens vitaux qui unissent l'homme à son environnement, cette approche globale est non seulement logique, mais révolutionnaire.

Un des grands mérites de la Convention est d'avoir su instaurer, sur ces bases, une coopération internationale systématique en matière de conservation. Chaque année, les 21 membres du Comité intergouvernemental du patrimoine mondial octroient des subventions pour financer l'aide d'urgence à certains sites en péril, les activités de protection menées en coopération aux quatre coins du globe, la formation des personnels et le travail préparatoire préalable à toute inscription d'un nouveau bien sur la Liste du patrimoine mondial.

A ce jour, 506 biens d'une «valeur universelle exceptionnelle» sont inscrits sur la Liste. Sur ceux-ci, 380 sont culturels, 107 naturels et 19 mixtes. Ils sont répartis sur le territoire de 107 Etats parties. Malgré les efforts fournis pour inverser cette tendance, le patrimoine monumental et l'architecture religieuse d'Europe l'emportent largement en nombre. Il faudrait, pour donner à la Liste un caractère mieux équilibré, qu'y soient inscrits à l'avenir plus de biens des Etats arabes, des Etats du Pacifique et de l'Afrique.

Une certaine partie de ce patrimoine est aujourd'hui fortement menacée. Si nous voulons le transmettre intact aux générations futures, il nous faudra faire preuve d'astuce et d'ingéniosité, car les défis à relever vont croissant. La Liste du patrimoine mondial en péril ne compte pas moins de 22 biens inscrits. Ils courent un très grand risque et leur protection nécessite une aide d'urgence. Sans compter l'inquiétude qu'inspire l'état du site archéologique de Butrinti, en Albanie, et de 4 biens situés en République démocratique du Congo.

Les conflits armés, militaires ou civils, l'augmentation du tourisme de masse, l'urbanisation sauvage ou mal avisée rendent extrêmement difficile la protection de ces biens culturels et naturels extraordinaires qui constituent notre patrimoine commun. Que ce 25^e anniversaire soit une occasion de nous rappeler la splendeur de cet héritage collectif et une invitation à participer, individuellement et collectivement, à sa protection pour les temps à venir. ■

Éloge de la diversité

□ PAR CLAUDE FABRIZIO



L'idée même de patrimoine mondial est commandée par la diversité créatrice des êtres humains et de leurs cultures.

Masque de cérémonie en bois des Indiens Bella-Coola, sur la côte nord-ouest du Pacifique (19^e siècle).

La préservation du patrimoine mondial obéit à un devoir de mémoire suscité par l'étrange capacité des sociétés modernes à effacer leurs propres traces. A un moment où la mémoire devient une industrie, un instrument de pouvoir, la profusion des images et des informations, en provenance de tous les points de la planète ne cesse de renforcer l'arbitraire des choix de chacun. Ce qui, paradoxalement, contribue à brouiller nos critères et à affaiblir le sens de notre diversité culturelle.

Pourtant jamais, semble-t-il, la curiosité des sociétés les unes pour les autres ne fut si grande. Curiosité pour les modes de vie d'une part, mais aussi, surtout dans les pays riches, pour les grands monuments, les lieux chargés d'histoire, la production artistique et cette manne touristique que sont l'artisanat, les traditions et les coutumes des peuples lointains.

Certes, la découverte en profondeur des autres cultures est depuis longtemps une réalité en Occident, mais d'abord réservée à une certaine catégorie de personnes: ethnologues, historiens, archéologues et minorités voya-

geuses fortunées. Plus récemment est apparu le tourisme culturel — qui ne peut exister qu'à la condition qu'une partie du monde se donne en spectacle à l'autre en affichant sa différence.

■ Naissance d'une notion

Pour l'Europe, cela n'est pas nouveau. La Chine, l'Inde et la Perse n'avaient jamais complètement disparu de l'horizon des élites cultivées. L'Egypte ancienne a attendu le début du 19^e siècle pour faire une entrée fracassante dans le monde de la culture européenne. Et le monde arabe n'y a été admis qu'à la faveur de l'obsession britannique pour la route des Indes et d'une invention du romantisme littéraire et pictural: l'Orient — lequel commençait d'ailleurs en Grèce. Quant au patrimoine amérindien, ce n'est qu'au cours du 20^e siècle qu'il a acquis droit de cité, en même temps que naissait la revendication des peuples indigènes à l'existence politique. Pour leur part, les cultures africaines et océaniques incarnent ce paradoxe de joindre depuis un siècle, dans l'imaginaire occidental, une présence artistique et culturelle ►

La pollution et la vétusté menacent l'extraordinaire ensemble architectural et artistique de Venise. Ci-contre, en arrière-plan, le campanile de San Marco, vu du Rio di San Salvador. La ville et sa lagune sont inscrites comme site culturel sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1987.



industrielle ou la frénésie immobilière qui dévore les hauts lieux touristiques du monde.

■ La part de l'immatériel

L'approfondissement de la réflexion sur les cultures a fait apparaître aussi que toutes ne s'étaient pas exprimées par de grandes réalisations matérielles et qu'un pan entier du patrimoine culturel de l'humanité reste invisible puisqu'il réside dans son esprit. C'est ainsi que certaines cultures sont longtemps demeurées en dehors de son inventaire: les sociétés nomades d'Amérique du Nord ou des steppes eurasiennes, par exemple, qui n'ont produit le plus souvent que des formes de petites dimensions. Par ailleurs, la production d'objets, de vêtements, d'ustensiles ne relève pas, contrairement à ce qu'en dit Malraux, de la reproduction, opposée à la création des grandes formes relevant des arts de cour ou de la célébration religieuse, mais d'un univers de signes qui n'ont pas besoin d'être ostentatoires pour être porteurs de sens.

Enfin, le patrimoine culturel propre à chaque société ne se réduit pas non plus à ses formes matérielles. La question s'est d'abord posée à propos des sociétés qui ont concentré leur savoir et leur savoir-faire, ainsi que la mémoire de leurs ancêtres, dans la tradition orale. On en est alors venu à considérer que le patrimoine propre à chaque culture n'en représente pas seulement l'héritage, mais conserve aussi, dans le flux des événements, certains de ses modèles et de ses repères les plus durables. La notion de patrimoine immatériel rejoint alors celle de culture entendue comme «l'ensemble des traits spirituels, matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social» et qui «au-delà des arts et des lettres» englobe «les modes de vie, les droits fondamentaux des êtres humains, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances».

© Erich Lessing/Magnum/Assemblée nationale, Paris



La mosquée d'al-Azhar au Caire (1831), huile sur toile d'Adrien Dauzats, peintre et voyageur français du 19^e siècle.

- forte et une absence de localisation historique nette.

De fait, il a fallu attendre la création de l'Organisation des Nations Unies et la montée des pays nouvellement indépendants pour qu'émerge, grâce à l'action de l'UNESCO, la notion de patrimoine culturel de l'humanité comme manifestation de l'égale dignité de toutes les cultures. Et pour que l'on admette l'idée que sa préservation incombait à l'ensemble de la communauté internationale.

La première action décisive en ce sens a été d'en dresser la liste — d'afficher aux yeux de l'humanité entière le témoignage de la grandeur de toutes ses composantes. Un nouveau pas a été franchi lorsque cette inscription s'est assortie d'une explication de ses tenants et aboutissants, à savoir que si la sauvegarde du patrimoine mondial est indispensable, c'est en raison des dangers de toutes sortes qui pèsent sur lui: la vétusté, l'oubli, mais aussi les guerres et la colère destructrice de ceux qui refusent l'existence des autres cultures, passées ou présentes. Enfin, l'évolution actuelle fait planer sur le patrimoine mondial d'autres menaces non moins graves, comme la pollution

Procession du 26 juillet en l'honneur de San Cristóbal Apóstol, à Santo Domingo Xenacoj (Guatemala), l'une des plus fastueuses du pays.



Marco © Ask, Paris



© Tarek Charara/Kalidos, Paris

De nombreux sites subissent aujourd'hui l'assaut saisonnier d'un tourisme de masse. Ci-dessus, un tombeau creusé dans le roc sur le site culturel de Pétra (Jordanie), inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1985.

A droite, un éventaire de flacons contenant des sables de couleur prélevés sur place.



© Tarek Charara/Kalidos, Paris

A cette définition issue de la Conférence mondiale de Mexico sur les politiques culturelles (1982), il convient d'ajouter ce qui, dans chaque culture, explique sa nature dynamique, la force de changement qui l'habite, ainsi que l'importance des influences qu'elle subit et des échanges interculturels auxquels elle participe. Sans compter, enfin, les évolutions que connaissent aujourd'hui toutes les cultures face à la mondialisation d'un modèle global de développement¹.

La dynamique de la différence

Si, dans les sociétés dites modernes, la vie quotidienne est supposée être exclusivement déterminée par le goût et le vouloir individuels, toute interférence du pouvoir ou de la collectivité étant jugée inappropriée, dans les sociétés dites traditionnelles, la vie privée est fortement influencée par les injonctions de la communauté. Il n'existe peut-être plus, aujourd'hui, que de rares sociétés exclusivement traditionnelles, mais nombre des sociétés existantes restent éloignées des modèles de comportements

sociaux et culturels, fondés sur l'autodétermination individuelle, que les élites des pays du Nord considèrent comme allant de soi. Toute tentative de changement brutal des valeurs de ces sociétés peut, non seulement échouer dans ses buts avoués mais aussi, de façon plus grave, casser le ressort de leur dynamique et les priver de la liberté de déterminer les voies de leur propre accomplissement.

Il faudra bien admettre que les êtres humains sont les monuments les plus importants de leur propre culture et en tirer les conclusions qui s'imposent: le véritable patrimoine commun de l'humanité, c'est sa diversité créatrice. ■

1. Voir *La dimension culturelle du développement, Vers une approche pratique*, UNESCO, Paris, 1994



*En France,
l'évolution
récente de la
notion de
patrimoine
illustre bien la
montée en
puissance du
souci des biens
culturels qu'on
observe partout
dans le monde.*

Une notion en devenir

□ PAR PIERRE NORA

En vingt ans, le patrimoine a connu une inflation ou, pour mieux dire, une explosion qui a abouti à une métamorphose de la notion¹. Témoin le dictionnaire: défini en priorité en 1970 comme le «bien qui vient du père et de la mère», il devient, en 1980, la «propriété transmise par les ancêtres», le «bien culturel d'une communauté, d'un pays, de l'humanité».

Le patrimoine s'était cristallisé en France sur la notion de «monument historique», héritée de la Révolution², officialisée au début des années 1830, puis juridiquement définie par un système de classement et de protection sanctionné par une loi en 1913. Le monument historique — pont du Gard ou cathédrale de Chartres — était le témoignage irrécusable d'un passé toujours présent que la communauté nationale recon-

naissait et désignait ainsi comme représentatif de son identité.

Ce système étatique et centralisé de «classement», c'est-à-dire, en fait, d'appropriation publique, a tenu, bon an mal an, jusqu'au milieu des années soixante-dix³. C'est alors qu'a commencé le déluge, avec l'émergence d'un patrimoine ethnologique et paysan. Rappelons, en 1967, l'ouverture, significative, du musée des Arts et Traditions populaires. A partir de ce moment, le domaine patrimonial n'a cessé de s'élargir dans trois grandes directions. Vers le contemporain, avec l'archéologie industrielle et le 19^e siècle en général — domaine dont la destruction, à Paris, des Halles de Baltard a fait prendre conscience. Vers le vécu disparu, témoignage d'un monde que les Trente Glorieuses de la croissance (1949-1975), selon l'expression

consacrée par l'économiste Jean Fourastié, ont définitivement aboli: danses, chansons, cuisines, artisanat. Vers le non-artistique et le non-historique: le patrimoine lié à la nature, aux sciences et aux techniques, au traditionnel et au populaire.

■ *Un mouvement de longue haleine*

Cet emballement a entraîné d'énormes investissements, psychologiques et financiers, économiques et touristiques. Il a correspondu à une transformation silencieuse et décisive: le passage de l'«histoire nationale» à la «mémoire nationale», c'est-à-dire d'une conscience *historique* de la nation à une conscience *sociale*. Concrètement, ce passage exprime une forme d'émancipation, ou, si l'on préfère, de décolonisation intérieure des groupes sociaux minorisés: ouvriers, provinciaux comme les Corses ou les Bretons, femmes, juifs. Parce qu'ils sont en voie d'intégration de plus en plus complète à l'ensemble national, ces groupes prennent conscience d'eux-mêmes dans le temps, et considèrent tous les témoignages de leur passé comme les repères indispensables de leur identité⁴.

La naissance récente et la prolifération des musées dits «de société» et destinés, comme le musée de la pipe ou du sabot, à conserver le souvenir d'une production typique ou locale⁵, traduisent bien cette transformation. Le patrimoine n'est plus la simple représentation d'une idée collective d'ensemble. Il tend à être désormais constitutif d'une identité sectorielle, d'un

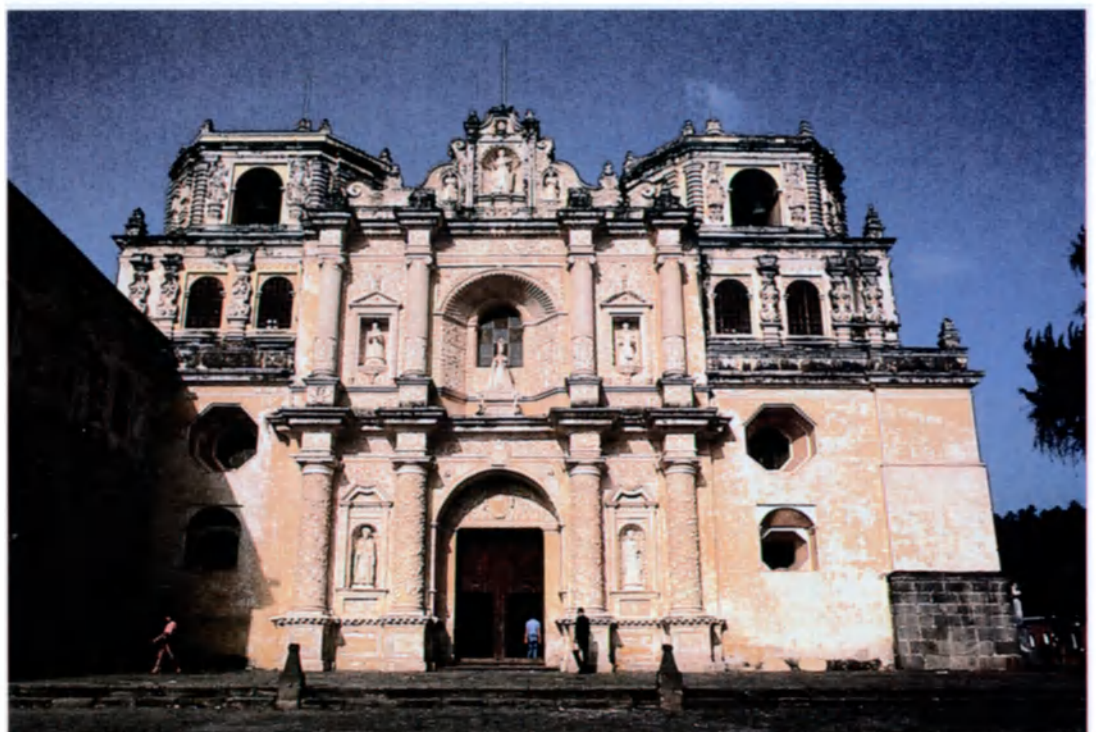
groupe social qui demande reconnaissance et inscription au registre du national et ne se perçoit plus lui-même que dans sa seule dimension culturelle.

Cette croissance exponentielle du domaine patrimonial est, évidemment, l'expression d'une profonde démocratisation et d'une incessante démultiplication. Et, en un sens, ce changement, capital, peut être interprété en termes linéaires, comme l'aboutissement ultime et logique d'un mouvement de longue haleine, tel que les historiens d'art nous ont appris à le déchiffrer⁶.

Ce mouvement, où s'enchaînerait la constitution d'un patrimoine *religieux* — reliques et trésors d'Eglise —, puis *aristocratique* — châteaux, armes, textiles — conduirait à un patrimoine *monarchique et savant*, à caractère érudit, avec les bibliothèques, les manuscrits, les histoires des congrégations. On arriverait ensuite à l'étape décisive, qui irait de la confiscation des biens d'Eglise sous la Révolution, à la fondation des grandes institutions patrimoniales sous la Monarchie de Juillet. Cette étape fonderait véritablement la notion de patrimoine, c'est-à-dire de bien hors d'usage direct et accédant à une tout autre forme d'usage, liée à sa valeur d'ancienneté. Etape également marquée du signe de la nation, comme cadre référentiel de l'être-ensemble. Elle se prolongerait, ou plutôt s'accomplirait dans l'étape suivante, toujours marquée du signe du national, mais d'un national régulé, civique, citoyen, républicain, qui trouverait son relais et son apogée dans les instances internationales de la Société des Nations, de l'UNESCO, qui ont tant fait pour diffuser la ►

Le château de Chenonceaux, l'un des plus remarquables édifices de la Renaissance française, bâti de 1515 à 1522 sur la rive droite du Cher.

Façade baroque de la cathédrale Nuestra Señora de las Mercedes à Antigua (Guatemala). Fondée au 16^e siècle, cette ville aux monuments superbes est inscrite comme site culturel sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1979.



Marco © Ask, Paris

- notion mondiale de patrimoine. Ainsi en viendrait-on à ce patrimoine démocratique, communautaire et psychologique d'aujourd'hui. Peut-on en conclure au progrès continu d'une conscience patrimoniale?

■ *Un sacré laïque*

En fait, chacun le sent, l'emballement patrimonial actuel relève de tout autre chose. Il nous fait franchir un seuil, il nous introduit à un nouvel univers. On est passé d'un patrimoine de type national à un patrimoine de type symbolique et identificatoire. D'un patrimoine hérité à un patrimoine revendiqué. D'un patrimoine visible à un patrimoine invisible. D'un patrimoine matériel à un patrimoine immatériel. D'un patrimoine étatique à un patrimoine social, ethnique et communautaire. Pour reprendre l'expression d'Einstein, on est passé d'un régime de patrimoine restreint à un régime de patrimoine généralisé. Autrement dit, de l'âge historique du patrimoine à son âge mémoriel⁷.

Du même coup, le patrimoine change de nature et de statut. Il rejoint dans une même constellation les notions de mémoire, d'identité, de culture, et devient le sacré laïque des sociétés démocratisées.

Tous les pays, démocratiques ou non, connaissent cette montée en puissance du souci de leurs biens culturels. Seuls diffèrent les

Avec ses maisons anciennes, son mobilier d'époque, ses jardins, ses ateliers d'artisanat, le village-musée de Williamsburg, en Virginie (Etats-Unis), offre au public une vivante évocation de l'époque coloniale.

rythmes, les modalités, les enjeux, plus ou moins dramatiques, et le vocabulaire. Si l'on est autorisé à s'appuyer sur le cas français, c'est qu'il rend l'évolution de la notion particulièrement lisible, pour deux raisons majeures.

La première tient au lien étroit que le siècle des Lumières a établi entre nation et civilisation, la nation trouvant sa justification dans le fait qu'elle est le véhicule du progrès et l'instrument de la civilisation. La coupure de la Révolution a donc promu, du même élan, la préservation des monuments de l'Ancien Régime et les acquis de la civilisation. De ce point de vue, Guizot est bien l'homme clé: pour l'auteur de *l'Histoire de la civilisation en Europe*, le mérite intellectuel de la Restauration aura consisté dans «le réveil du goût pour les anciens monuments de la France».

La seconde raison tient à l'ancienneté du pouvoir d'Etat et à la tradition centralisatrice et jacobine de la France qui, en donnant toute sa force à la politique de conservation de type national, n'a rendu que plus évident le passage récent à la conservation de type culturel et communautaire. Il y a, inscrit dans l'évolution générale et universelle du patrimoine, une sorte de «modèle français»⁸. Est-ce si étonnant, puisque dans le mot même de patrimoine, entre aussi — pour le meilleur comme pour le pire — le mot «patrie»? ■





© Xavier Desmer/Rapho, Paris

Une salle du musée de l'Outil
et de la Pensée ouvrière à
Troyes (France).

1. Pour un historique de la notion, André Desvallées, «Emergence et cheminements du mot patrimoine» dans *Patrimoine, musées et territoire*, n° 208, 1995, 3, pp. 6-30.
2. Cf. Dominique Poulot, *Musée, nation, patrimoine*, Paris, Gallimard, 1996.
3. Pour la description du système et son éclatement, cf. Jean-Michel Leniaud, *L'Utopie française, essai sur le patrimoine*, Paris, Editions Mengès, 1992.
4. Cf. Pierre Nora, «L'ère de la commémoration», conclusion générale des *Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1993, édition «Quarto», 1997.
5. Cf. *Musées et sociétés*, Actes du colloque Mulhouse-Ungersheim, juin 1991, Paris, ministère de la Culture, 1993, en particulier Isaac Chiva, «L'ethnologie de la France et les musées» et Krzysztof Pomian, «Les musées de société, de la nostalgie à l'anticipation».
6. Cf. André Chastel, «Patrimoine», *Encyclopædia Universalis*, supplément, Paris, 1980, vol. 1, pp. 41-49; «La notion de patrimoine» (en collaboration avec Jean-Pierre Babelon, *Revue de l'Art*, n° 49, 1980, repris en volume, Paris, Liana Lévi, 1994; «La notion de patrimoine», *Les Lieux de mémoire*, sous la direction de Pierre Nora, t. II, *La Nation*, vol. 2, Paris, Gallimard, 1986, pp. 405-450.
7. Cf. *Science et conscience du patrimoine*, Actes des Entretiens du patrimoine, 1994, sous la présidence de Pierre Nora, Paris, Fayard, 1997.
8. Cf. Dominique Poulot, «Le patrimoine universel: modèle français», *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 39, janvier-mars 1992, pp. 29-55.

La bibliothèque de Prague
(République tchèque).



G. Guitard © Hoa Qu, Paris

Paysages culturels

PAR DAVID LOWENTHAL □

Le «paysage culturel»: une nouvelle catégorie, aussi complexe qu'enrichissante, du patrimoine mondial.

Forger des critères fiables pour évaluer et protéger les paysages qui nous environnent n'est pas une tâche aisée, d'autant que chaque culture tend à les considérer d'un œil qui lui est propre. Néanmoins, grâce à l'UNESCO, une notion cohérente de ce qu'est un paysage culturel a fini par voir le jour. Des critères communs d'évaluation, rigoureux sans être rigides, permettent désormais de distinguer entre trois types de paysage:

- a) le paysage intentionnellement défini, conçu et créé par l'homme (les jardins, par exemple, comme ceux d'Aranjuez en Espagne, de Versailles en France, ou Central Park à New York, œuvre des architectes Olmsted et Vaux);
- b) le paysage essentiellement évolutif (comme

Les rizières en terrasses des cordillères des Philippines: une harmonie de deux mille ans entre l'être humain et son environnement. Ce paysage culturel a été inscrit en 1995 sur la Liste du patrimoine mondial.



les Somerset Levels creusés de fossés ou les Yorkshire Dales sillonnés de murets de pierre au Royaume-Uni, les terres cultivables en bord de fleuve de la Côte-de-Beaupré, dans la vallée du Saint-Laurent, au Canada, ou les palimpsestes agricoles que forment les rizières en terrasses de Luzon, dans le nord des Philippines);

c) le paysage associatif (lieux sacrés ou commémoratifs comme Uluru en Australie, Tongariro en Nouvelle-Zélande, ou les bosquets sacrés du Ghana).

De nombreux sites entrent dans plus d'une de ces catégories à la fois — tout dépend de qui l'on interroge. Ainsi, pour une majorité de touristes, le Grand Canyon du Colorado, aux Etats-Unis, est une merveille de la nature, alors que pour les Indiens, c'est un lieu sacré.

Outre qu'ils conjuguent de façon complexe et permanente le culturel et le naturel, les paysages culturels diffèrent encore des autres

C. Valentin © Hoa Qui, Paris



P. Cassard © Hoa Qui, Paris

La triple cascade de Russell Falls, dans l'un des nombreux parcs nationaux de la Zone de nature sauvage de Tasmanie (Australie), site naturel et culturel inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1982 et 1989.

biens de la Liste du patrimoine mondial sur plusieurs points. Ils sont, par définition, de plus grande étendue que les sites strictement monumentaux. Certains sont choisis pour leur caractère spectaculaire et unique; beaucoup d'autres, auxquels on attache encore plus de prix, le sont pour l'empreinte humaine originale qu'ils révèlent sur des régions entières, parfois aussi vastes qu'un sous-continent.

■ Une immense mosaïque

Ces caractéristiques rendent leur inscription sur la Liste du patrimoine mondial particulièrement difficile. Un paysage culturel est multiforme, périodiquement changeant et en évolution constante; ses différents aspects s'entremêlent sans que l'on puisse dire précisément où commence l'un et où cesse l'autre. Chaque paysage est unique, mais ce n'est pas

tant cette dernière qualité que leur représentativité, qui rend la plupart d'entre eux si universellement précieux. Or sélectionner et, *a fortiori* circonscrire, inventorier et protéger ne serait-ce qu'un mince échantillonnage des paysages représentatifs du monde en vue de leur reconnaissance universelle se révèle une tâche très ardue, sinon impossible. Les paysages en cours d'inscription sur la Liste ne sont que quelques éléments d'une immense mosaïque qui mérite attention et protection.

■ Un choix difficile

On accorde aujourd'hui, dans le monde entier, de plus en plus d'importance aux paysages culturels, ce qui soulève un autre difficulté. N'inscrire qu'un nombre relativement restreint de paysages «d'une valeur universelle» sur la Liste du patrimoine a forcément des répercussions sur les autres. Cette sélection d'un petit nombre de sites, qu'ils soient retenus pour leur caractère spectaculaire ou représentatif, conduit souvent gouvernements et entrepreneurs privés à se croire autorisés à disposer à leur guise des sites non inscrits, comme si leur non-inscription sur la Liste leur conférait une moindre importance esthétique, historique et sociale. Or, pour ceux qui y vivent ou qui les fréquentent, les plus modestes de ces lieux sont chargés de sens, tout comme sont chargées de mémoire les routes qui relient entre eux certains points de la planète (les chemins de pèlerinage de l'Occident chrétien médiéval; les pistes, invisibles à tout autre qu'eux, tracées par les Aborigènes dans le désert australien; les voies ouvertes par des explorateurs comme Lewis et Clark dans l'Ouest américain).

Bref, si l'on doit privilégier certains paysages, il faut prendre garde de les considérer, non pas comme les seuls dignes d'être protégés, mais comme des exemples de l'extraordinaire richesse et diversité de notre planète en la matière.

■ Sous la protection de tous

Le patrimoine apparaît aujourd'hui, non plus seulement comme la propriété exclusive d'États nationaux, mais comme le bien commun et légitime de toute l'humanité. Cela est encore plus vrai s'agissant des paysages. Outre qu'ils transcendent les frontières politiques, ils attirent par leur charme propre autant leurs habitants que des visiteurs lointains. Les plus célèbres paysages du monde ne doivent-ils pas une grande part de leur renommée au travail d'observation, de description et de mise en ►

► valeur d'artistes et de savants étrangers qui leur sont profondément attachés?

Comme l'expérience le montre, l'attrait universel qu'exercent ces paysages exige que leur protection soit assumée par tous. Dans la mesure où ils sont d'abord l'œuvre de la nature, même si l'homme les a aménagés en profondeur, ils sont moins exposés aux réflexes chauvinistes que les sites et vestiges purement culturels. Souvent déjà des voix se sont élevées du monde entier pour protéger un paysage dont la valeur avait été universellement reconnue. C'est ainsi que le gouvernement australien

a pu en son temps protéger des ravages du développement la forêt tempérée humide du nord-ouest de la Tasmanie avec tous les vestiges archéologiques qu'elle recèle.

De même que la survie matérielle des peuples du monde dépend d'une gestion commune de l'environnement de la planète, leur bien-être spirituel appelle une administration responsable de ses paysages. Ils sont pour tous une source d'enrichissement intérieur — pour ceux qui les admirent de loin et, peut-être, ne s'y rendront jamais, comme pour ceux qui y vivent ou s'y sentent chez eux. ■



© Stockphoto/Hoa Qui, Paris



L'ancien et le moderne.
Au centre de la cour Napoléon, au musée du Louvre à Paris, la grande pyramide d'acier et de verre due à l'architecte Pei (1988).

Stonehenge, dans le Wiltshire (Royaume-Uni), le principal ensemble de mégalithes des îles Britanniques, est constitué de deux cercles de pierres dressées (3^e-2^e millénaire avant J.-C.). Stonehenge, Avebury et les sites associés sont inscrits comme bien culturel sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1986.



Buss Wojtek © Hoa Qui, Paris

Sauvegarder et aussi créer...

PAR JACQUES RIGAUD □

*L'art d'aujourd'hui face à l'art du passé:
un dialogue difficile, avec ses ruptures mais aussi
ses moments d'harmonie.*

Concilier la sauvegarde des sites culturels historiques — la défense du patrimoine — et la création vivante est une préoccupation propre à notre temps. Pendant des siècles, des millénaires même, on a juxtaposé les styles, les genres, sans aucun scrupule envers le passé. Certains sites tien-

nent leur charme de leur homogénéité et leur harmonie, comme la place des Vosges à Paris, les places du Capitole à Rome ou du Campo à Sienne. Mais la séduction qu'exercent de nombreuses villes, par exemple Prague, Venise, Naples ou Rome, vient de la coexistence d'édifices hétéroclites.

Ces contrastes ne nous choquent pas. Serait-ce parce que nous sommes devenus conscients, au-delà des dissemblances, de la profonde unité du patrimoine monumental? De la colonne dorique aux édifices d'Andrea Palladio ou de Christopher Wren, de la basilique romaine à l'église Sainte-Sophie de Constantinople et à l'art roman, du Panthéon à la basilique Saint-Pierre de Rome et à la cathédrale Saint-Paul de ▶



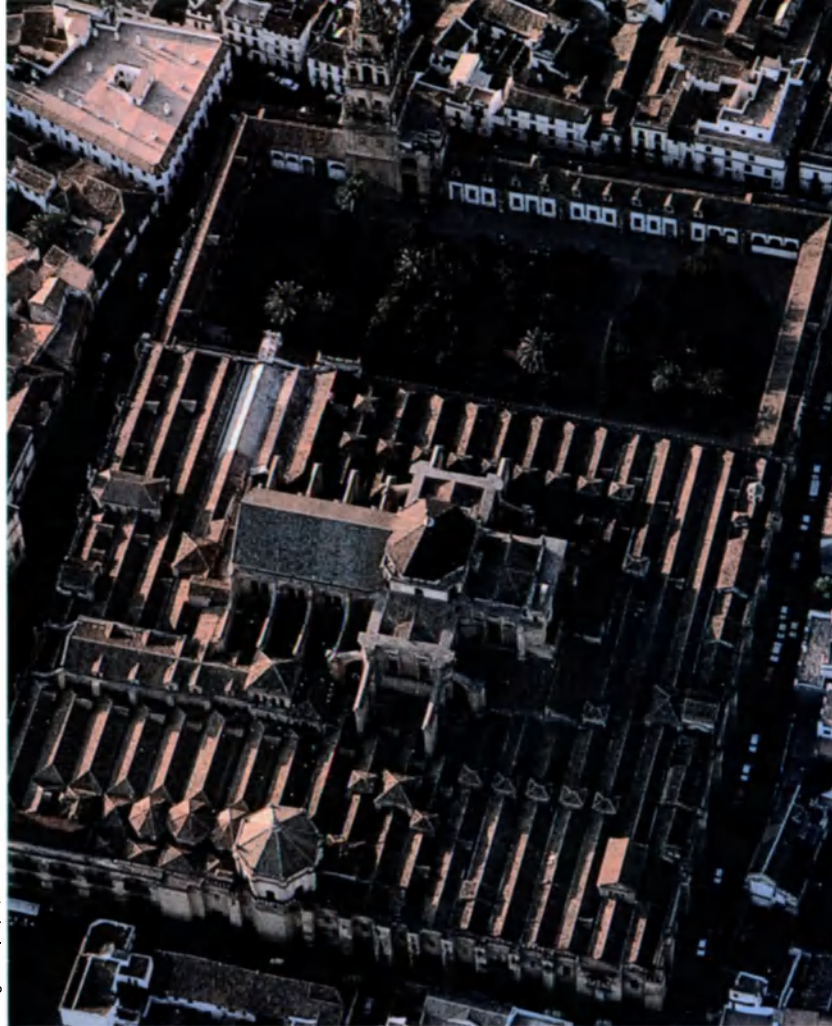
Alfred Wolf © Hoa Qui, Paris

Intérieur de Sainte-Sophie, à Istanbul (Turquie). La vaste église originelle à trois nefs et à la haute coupole date du 6^e siècle; elle fut transformée en mosquée au 16^e siècle. Site culturel, les zones historiques d'Istanbul sont inscrites sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1985.

► Londres, nous savons qu'il y a autant de parentés et de filiations que de ruptures. Différents, ou même opposés, les styles successifs s'emboîtent les uns dans les autres et finissent par faire bon ménage. Rappelons que, jusqu'au 19^e siècle, la pitié patrimoniale était inconnue en Europe. On n'hésita pas (pour des raisons religieuses, politiques, ou esthétiques) à édifier une cathédrale au beau milieu de la mosquée de

Cordoue ou à détruire le Louvre de Charles V, à Paris, pour y bâtir la Cour carrée. La création gardait une sorte d'«innocence» qui ne s'embarassait guère de scrupules à l'égard de l'héritage.

Notre attitude a changé. Le sentiment du patrimoine nous a conduit peu à peu à prendre conscience du caractère précieux, irremplaçable, de ce que le passé nous a légué — cette conscience



La Grande Mosquée de Cordoue (8^e-10^e siècle) est un des monuments les plus significatifs de l'islam occidental. Au 13^e siècle, lorsque la ville fut reprise définitivement aux musulmans par Ferdinand III le Saint, elle fut aménagée en cathédrale. Le centre historique de Cordoue est inscrit comme site culturel sur la Liste du patrimoine mondial (1984, 1994).

s'est même étendue à l'échelle du globe avec la notion de «patrimoine mondial» que l'UNESCO a su imposer. A cette mutation des mentalités il est cependant une autre raison. Depuis la fin du 19^e siècle, l'art, sous toutes ses formes, a connu une série de grandes ruptures, qui ne s'expliquent pas seulement par des facteurs d'ordre esthétique. La civilisation industrielle et urbaine a modifié en profondeur la conception et la structure des villes, ainsi que l'art de construire, à la fois dans ses techniques et ses matériaux.

■ *Un changement d'attitude*

D'où une double conséquence. D'une part, un saccage de monuments et de sites, au moment même où naissait la conscience patrimoniale, laquelle ne s'est attachée, à ses débuts, qu'à sauvegarder les grands édifices emblématiques. D'autre part, l'irruption intempestive de matériaux et de formes tranchant avec ceux du passé: le métal, le béton, le verre ont créé une architecture radicalement nouvelle, en contraste absolu avec les œuvres reçues en héritage.

C'est pourquoi la problématique moderne présente plusieurs attitudes opposées. L'une consiste à considérer que certains sites, monuments ou ensembles sont sacrés et ne tolèrent aucune affirmation moderne visible. C'est le cas pour le château de Versailles et pour certaines villes détruites par les guerres (Varsovie, ►

Quartiers nouveaux de San Francisco (Etats-Unis).



- Nuremberg ou Rouen) puis reconstruites à l'identique. Une autre préconise de créer une architecture d'accompagnement de celle déjà existante, voire de pastiche. Une troisième propose, à l'inverse, d'organiser ouvertement un dialogue entre patrimoine et création contemporaine. Il faut, hélas, en distinguer encore une quatrième que j'oserais qualifier d'indifférente ou d'ignorante : c'est celle qui a fait le plus de mal à de grandes perspectives urbaines, comme à Bruxelles, à Londres, à Paris.

■ *L'ancien et le moderne*

La confrontation délibérée du patrimoine et de l'art vivant prend diverses formes. L'insertion du nouveau peut être discrète. Ainsi la salle d'audience voulue par le pape Paul VI au Vatican et réalisée par Pier Luigi Nervi : résolument moderne dans ses formes, elle se blottit à l'ombre de la basilique Saint-Pierre sans altérer en rien le site auguste. A l'opposé, le centre Georges Pompidou s'affirme ouvertement au cœur du vieux Paris, mais ses proportions respectent l'équilibre des masses urbaines et la *piazza* qui le précède est une habile transition, en même temps qu'une réussite d'urbanisme. Un autre exemple en France, moins controversé, est le Carré d'art de Nîmes, dû à Norman Foster. Il fait face à la Maison carrée romaine, mais, loin de l'écraser, il semble dialoguer avec elle à vingt siècles de distance. En Allemagne, au pied de la cathédrale de Cologne,

les musées Ludwig-Wallraf ne prétendent pas à un face-à-face aussi franc, voire orgueilleux, mais on sent qu'ils ont été conçus en relation avec ce voisinage.

Plus subtil est le cas de la pyramide de Pei, au Louvre. C'est là une forme classique, apparemment incongrue en dépit de sa fonctionnalité, mais le métal et le verre qui la composent apportent à l'architecture classique du palais un accent fait de reflets et de transparences, à la fois audacieux et modeste. A Washington, le même architecte a réussi également à intégrer de façon harmonieuse une nouvelle aile à la National Gallery. Dans un autre ordre de réalisations, de grands ouvrages d'infrastructure, tels le Golden Gate de San Francisco ou le pont de Normandie dans l'estuaire de la Seine, parviennent, par l'élégance et la finesse de leurs formes, à s'insérer brillamment dans des sites sensibles.

Dans le passé, la confrontation des styles pouvait être le fruit heureux du hasard. A notre époque, l'effet de contraste présente le risque majeur de choquer et de rompre une harmonie. Sauf si la confrontation est soigneusement pensée et si le génie des créateurs contemporains, leur audace, savent accepter avec une sorte d'humilité la contrainte d'un voisinage prestigieux et comme tel redoutable. S'ils le nient, ils se trompent ; s'ils l'assument, il y a de fortes chances pour que la postérité leur sache gré d'avoir enrichi l'héritage des siècles. ■

Façades de la place du Marché, à Varsovie (Pologne), reconstruite à l'identique. Le centre historique de la ville, détruit à 85% par l'occupant nazi, a été reconstruit avec une fidélité méticuleuse après la Seconde Guerre mondiale. Ce site culturel a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1980.





G. Boulin © Hoa Qui, Paris

et le *M*oderne ?

PAR MARIEKE KUIPERS □

Le patrimoine récent, en particulier l'architecture du 20^e siècle, est loin d'avoir toute la place qu'il mérite.

Brasília, la capitale du Brésil, a été créée *ex nihilo* au centre du pays en 1956 par l'urbaniste Lucio Costa et l'architecte Oscar Niemeyer. Ci-dessus, la cathédrale (au fond) avec, au premier plan, les statues des quatre évangélistes par Alfredo Ceschiatti. La ville est inscrite comme site culturel sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1987.

Le patrimoine moderne, celui qui commence après la révolution industrielle et va jusqu'à nos jours, n'est encore guère représenté sur la Liste du patrimoine mondial, surtout celui du 20^e siècle. Mettre le patrimoine «récent» sur un pied d'égalité avec les témoignages prestigieux d'un passé plus lointain ne va pas de soi, d'autant plus qu'il est ardu d'opérer un tri dans cette masse énorme.

A cela s'ajoutent d'autres difficultés. D'une part, les nombreuses innovations adoptées dans la technique et les matériaux de construction (fer, béton armé, fenêtres à bords d'acier, revêtements de nature diverse) entraînent des

problèmes de conservation qui n'ont pas encore été résolus. D'autre part, les monuments et quartiers récents souffrent parfois d'une absence totale d'évaluation. Enfin, ils ont souvent subi des dégradations, voire des altérations profondes.

A l'approche du nouveau millénaire, alors que l'on ne cesse de détruire et de moderniser, il est grand temps d'inclure l'architecture du 20^e siècle dans le patrimoine de l'humanité et de veiller à sa protection. Cette nouvelle catégorie de biens suscite heureusement un intérêt croissant, comme l'attestent de nouvelles inscriptions sur la Liste du patrimoine mondial.

■ Des thèmes transversaux

La Liste, qui compte actuellement 108 Etats ayant des biens inscrits, continue de s'enrichir, mais pour atteindre un bon équilibre, il serait préférable de définir, surtout dans l'énorme champ patrimonial du 20^e siècle, un ►

certain nombre de thèmes transversaux. Trois organisations internationales spécialisées travaillent dans ce sens. Un groupe du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) planche sur les édifices de l'Art nouveau construits à partir de 1900, qui présentent souvent une structure décorative en fer, une ornementation faite de lignes sinueuses et de motifs floraux (par exemple la maison Milà ou le palais Güell d'Antoni Gaudí à Barcelone, en Espagne). Le Comité international pour la conservation du patrimoine industriel (TICCIH) se penche sur le patrimoine industriel (Ironbridge au Royaume-Uni). Enfin, le DOCOMOMO étudie le patrimoine de l'architecture fonctionnelle du Mouvement moderne*.

L'architecture fonctionnelle

Outre le Bauhaus et ses sites à Weimar et Dessau (Allemagne), inscrits en 1996, deux autres sites du Mouvement moderne figurent sur la Liste du patrimoine mondial: le paisible cimetière de Skogskyrkogården à Stockholm (Suède), dû à Gunnar Asplund (1918-1940), et Brasília, la capitale récente du Brésil, inaugurée en 1960. Mais d'autres inscriptions sont en vue, comme celle du Schröderhuis à Utrecht (Pays-Bas), un bel exemple de l'architecture néerlandaise du groupe *De Stijl*, édifié en 1924 par Gerrit Rietveld.

En s'attachant aux fonctions essentielles d'un édifice et non pas à sa seule apparence, le Mouvement moderne continue d'avoir une influence aujourd'hui par son esprit novateur et internationaliste. Né en Europe au début du

20^e siècle, le rationalisme dont il se réclame a connu une période héroïque au cours des années 20 et 30 avant de se répandre dans les Amériques et ailleurs. Cette diffusion rapide s'explique par un ensemble de facteurs: actions et manifestations collectives (comme les Congrès internationaux d'architecture moderne, ou CIAM, rencontres internationales d'architectes et d'urbanistes), revues, expositions, commissions mondiales, courants d'émigration.

Avec son équipe internationale, le Bauhaus a également contribué de façon décisive à répandre les conceptions du Mouvement moderne pour tout ce qui touche au design industriel. Par l'articulation dynamique de ses bâtiments au rythme géométrique, aux toits plats, par son esthétique spectaculaire du mur de verre et le soin formel apporté aux nombreux détails de l'aménagement intérieur et extérieur (y compris le mobilier et les couleurs), l'édifice d'un blanc éclatant du Bauhaus construit par Walter Gropius à Dessau (1925-1926) apparaît comme une œuvre d'art totale (*Gesamtkunstwerk*) de l'époque moderne et comme l'emblème de l'architecture fonc-

Les créations d'Antoni Gaudí (1852-1926) à Barcelone, dans l'architecture, l'art des jardins, la sculpture et les arts décoratifs, sont celles d'un visionnaire original. Ci-dessous et à droite, détails de constructions du parc Güell. Ce parc, ainsi que le palais Güell et la casa Milà à Barcelone ont été inscrits comme site culturel sur la Liste du patrimoine mondial en 1984.



© Sylvain Grandadam/Explorer, Paris



© J. L. Bohin/Explorer, Paris

* Les exemples donnés sont déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Le DOCOMOMO a été fondé officiellement en 1990 en tant que groupe de travail international pour la Documentation et la conservation des édifices, sites et quartiers du Mouvement moderne à la suite de la première conférence internationale sur ce thème à l'université de technologie d'Eindhoven (Pays-Bas). Il compte aujourd'hui 35 groupes de travail nationaux et régionaux.



Entre 1919 et 1933, l'école du Bauhaus, installée d'abord à Weimar puis à Dessau (Allemagne), a profondément marqué l'architecture et l'esthétique contemporaines. Ci-contre, le bâtiment aux façades de verre de l'école du Bauhaus de Dessau (1925-1926) construit par Walter Gropius. En bas, à gauche, la cage d'escalier de l'école. Le Bauhaus et ses sites à Weimar et à Dessau sont inscrits comme site culturel sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1996.

© Erik Bohr/ANG, Paris



© Hilbert/ANG, Paris

JEUNES GARDIENS DU PATRIMOINE

par Ingunn Kvisterøy

Vous êtes pacifique, respectueux des autres et respecté par eux, modeste, tolérant, courageux, généreux, confiant, cultivé, dynamique, raisonnable, diplomate, intelligent, et vous vous sentez jeune de corps et d'esprit? Alors vous réunissez toutes les qualités requises pour devenir un «Patrimonto» — un jeune gardien du patrimoine — et prendre part au projet de l'Unesco «La participation des jeunes à la conservation et à la promotion du patrimoine mondial».

Jovial petit personnage de 10 ans inspiré du logo du patrimoine mondial, Patrimonto (diminutif affectif du mot «patrimoine» en espagnol) symbolise l'engagement des jeunes dans la sauvegarde du patrimoine. Il a été créé par une équipe d'élèves espagnols à un atelier sur les médias organisé lors du premier Forum Unesco des jeunes sur le patrimoine mondial qui s'est tenu à Bergen (Norvège) en juin 1995. Facile à retenir, le mot a rapidement séduit les membres des autres groupes linguistiques. Un an plus tard, lors de la réunion du deuxième Forum régional, aux chutes Victoria (Zimbabwe), il s'était déjà largement répandu.

Toute l'histoire a commencé en 1994. A cette époque, l'Unesco, qui travaillait depuis longtemps en étroite concertation avec d'éminents architectes, archéologues, juristes et historiens de nombreux pays, sentit que le moment était venu d'impliquer les jeunes dans la protection du patrimoine mondial. Un projet fut élaboré et vingt-cinq pays du monde entier invités à y participer en relevant le défi que leur lançait l'Organisation: mettre des projets sur pied, enseigner l'histoire, la géographie, les sciences, la religion, les langues et la littérature considérées sous l'angle du patrimoine mondial, organiser des visites de sites et de musées et exploiter le potentiel artistique créateur des élèves.

Au terme de la première année, des enseignants et des élèves des 25 pays participants se retrouvèrent à Bergen pour confronter leur expérience et en tirer des leçons.

Ils firent un grand nombre de suggestions à l'Unesco concernant le développement de son Projet d'éducation au patrimoine mondial, dont l'Organisation tint compte dans la suite de son programme. Au cours des deux années suivantes, on s'efforça d'intéresser un nombre grandissant de pays au projet; on organisa des rencontres régionales entre étudiants et enseignants, au cours desquelles ils purent dresser des plans d'action régionale; on mit au point du matériel didactique sur le patrimoine mondial centré autour des thèmes suivants: identité, paix, environnement et tourisme.

En 1996, deux Forums régionaux ont eu lieu, l'un à Dubrovnik (Croatie), l'autre aux chutes Victoria. Pousser toujours plus d'étudiants et de formateurs à s'engager, fournir des outils pédagogiques, organiser des rencontres entre jeunes et renforcer les capacités nationales: ce sont là quelques aspects d'une stratégie globale qui marie les fonctions normatives et instrumentales de l'Unesco. Il s'agit d'aider les jeunes à acquérir les connaissances, les savoir-faire, les réflexes et la volonté de participer à la préservation du patrimoine mondial pour les générations à venir. ■

tionnelle, poussée ici à la limite de l'abstraction.

Les architectes du Mouvement moderne, à la fois idéalistes et rationalistes, étaient surtout désireux d'améliorer les conditions de vie et de travail des gens en exploitant toutes les ressources d'une architecture moderne. Particulièrement attentifs à la conception des édifices et au schéma urbain, ils appliquèrent leurs idées dans des villes déjà existantes, mais aussi dans des cités entièrement nouvelles. Ils ont ainsi introduit des habitations d'un type nouveau, comme les immeubles au grand nombre d'étages. Mais ils cherchaient aussi à inventer une esthétique neuve, à mêler le fonctionnel et l'architectural dans un style pur et poétique, libéré de toute référence au passé.

Ces créations exemplaires de l'art moderne ont acquis désormais une valeur historique. Ne serait-ce que sous la forme d'une simple sélection, elles méritent amplement de venir compléter la riche diversité de notre patrimoine mondial. ■

comment est appliquée la Convention du patrimoine mondial

□ PAR GEORGES ZOUAIN

Vingt-cinq ans après, les critères de la Convention révèlent quelques ambiguïtés.

La mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial se fonde sur une certaine définition du patrimoine culturel et naturel. Cette définition, contenue dans l'Article 1 de la Convention, est renforcée par les critères énoncés dans les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Si l'unicité de la nature facilite quelque peu le choix de sites « naturels », il n'en va pas de même pour les sites « culturels ». La Convention s'ouvre en effet à toutes les cultures et civilisations du monde, ce qui laisse une grande marge à l'interprétation de cette définition et de ces critères.

Selon la Convention, « sont considérés comme patrimoine culturel :

- les monuments: œuvres architecturales, de sculpture ou de peinture monumentales, éléments ou structures de caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science;
- les ensembles: groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science;
- les sites: œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, ainsi que les zones, y compris les sites archéologiques, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science ».

La Convention prend donc en considération l'ensemble des cas possibles, monumentaux ou non, mais, dans les faits, le « monumentalisme » et l'« esthétisme » prennent souvent le pas sur le sens du site. « Au nom de quoi, pour reprendre les mots d'un ethnologue, l'appréciation esthético-muséale, dont les critères sont



© Roberto Olivas, Walter Maternik/Incatel/Edicions San Marcos, Madrid

toujours exogènes, s'autorise-t-elle à prendre le pas sur l'évidence, pourtant quotidiennement vérifiable dans le fonctionnement des sociétés locales, qu'un "vilain" tas de boue enduit de sang séché, de plumes gluantes et de coquilles d'œufs brisés, constitue très souvent un "fétiche" plus puissant — et sans doute non moins riche de sens spirituel — que telle superbe statue, à nos yeux "artistique"?» Pour qui classons-nous et en fonction de quels critères?

Une lecture statistique des demandes d'inscription, ainsi que des acceptations et des rejets, suggère déjà une réponse. Plutôt que de ren-



Les ruines de Kilwa Kisiwani (ci-contre) et de Songo Mnara (République-Unie de Tanzanie), site culturel inscrit sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1981, attestent l'importance des deux ports établis sur ces îles. Du 13^e au 16^e siècle, les marchands de Kilwa tinrent entre leurs mains une bonne part du commerce de l'océan Indien.

Tableau 1: EVOLUTION DU CLASSEMENT PAR RÉGION ET ANNÉE (1978-1996)						
Années	Afrique	Pays arabes	Asie et Pacifique	Europe (Etats-Unis et Canada inclus)	Amérique latine et Caraïbes	Total
1978	3	0	0	7	2	12
1979	4	12	2	26	2	46
1980	7	7	3	8	3	28
1981	5	2	5	12	3	27
1982	4	9	5	3	4	25
1983	2	0	4	18	5	29
1984	3	4	3	10	3	23
1985	1	6	8	11	4	30
1986	2	3	6	16	2	29
1987	2	2	13	16	9	42
1988	3	3	7	10	4	27
1989	4	0	1	3	0	8
1990	1	0	4	9	4	18
1991	1	0	9	8	3	21
1992	0	1	6	13	1	21
1993	0	1	10	16	6	33
1994	1	1	8	14	4	28
1995	0	0	6	20	5	31
1996	3	1	5	25	3	37

forcer l'universalité et l'unicité du monde, la tendance actuelle tend à amplifier une certaine division entre les pays. Il y a ceux qui peuvent prétendre contribuer à l'universalité — et le nombre de leurs sites portés sur la Liste du patrimoine mondial le prouve (voir tableau 1). Il y a les autres, ceux qui n'ont pu inscrire qu'un site, ou pas du tout. Il y a enfin les pays qui n'ont pas rejoint la Convention. ▶

Bonampak, centre cérémoniel maya (600-950 après J.-C.) de l'Etat du Chiapas, au Mexique, est célèbre pour ses peintures murales (ci-contre, à droite, détail) qui retracent avec une grande sûreté de trait et des couleurs magnifiques la vie d'une petite cité maya au 8^e siècle.



Tableau 2: RÉPARTITION EN % DES SITES INSCRITS ET DES SITES REJETÉS PAR NATURE ET PAR RÉGION 1992-1996

Région	Inscrits culturels	Inscrits naturels	Inscrits mixtes	Total inscrits	Non-inscrits culturels	Non-inscrits naturels	Non-inscrits mixtes	Total non-inscrits
Afrique	0	12,9	0	2,7	3	16,7	33,3	8,1
Asie et Pacifique	18,8	35,5	50	22,8	10,6	0	0	7,1
Etats arabes	3,4	3,2	0	3,4	13,6	20	66,7	17,2
Europe	65	38,7	50	59,1	63,6	36,7	0	53,5
Amérique latine et Caraïbes	12,8	9,7	0	12,1	9,1	26,7	0	14,1

L'ancienne ville de Shibam et son mur d'enceinte (Yémen) sont inscrits comme site culturel sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1982. Les bâtiments en hauteur de cette ville du 16^e siècle (ci-contre) lui ont valu son surnom de «Manhattan du désert».

► Ce partage est-il aléatoire ou rejoint-il des discriminations plus subtiles? Depuis 1978, année des premiers classements, on relève une prépondérance marquante des pays dit du «Nord». Cette prépondérance, qui a relativement diminué entre 1984 et 1989, reprend avec une vigueur accrue depuis 1990. A partir de 1992, non seulement la croissance du classement de

L'église de Basile-le-Bienheureux, construite (1555-1560) par les architectes russes Barma et Postnik au pied du Kremlin, à Moscou (Fédération de Russie), est un des plus beaux monuments de l'art orthodoxe. Le Kremlin et la place Rouge de Moscou sont, depuis 1990, un site culturel inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

sites européens se maintient, mais elle est renforcée par le ralentissement des autres régions.

Entre 1992 et 1996, 54% de l'ensemble des sites soumis et non inscrits proviennent d'Europe et 59% des sites inscrits dans la même période sont issus de cette même région du monde. Les pays d'Europe soumettent donc plus de dossiers de candidature que toutes les autres régions réunies et récoltent plus de classements que ces régions prises ensemble. Le tableau 2 (en haut) illustre nettement cette tendance pour la période 1992-1996.

Les raisons de ce déséquilibre croissant? Il y a, de prime abord, une interprétation très particulière des critères de classement: le monumentalisme, la représentativité visible sont considérés comme des critères allant de soi. Or, ils ne peuvent être aussi facilement perçus dans un site culturel du Pacifique que dans un site grec ou romain.

Mais d'autres raisons sont à chercher en amont, au stade de la ratification même de la Convention. Trente-sept Etats membres de l'UNESCO ne l'ont pas encore rejointe — dont 15 d'Afrique subsaharienne, 9 d'Asie et du Pacifique (8 îles du Pacifique), 6 d'Amérique latine et des Caraïbes, 4 des Etats arabes et 3 seulement de la région Europe.

Pour pouvoir déposer la candidature d'un site, il faut qu'il soit déjà porté sur la liste nationale indicative, elle-même déposée auprès du Secrétariat de la Convention selon un format défini. Les dossiers de candidature, améliorés depuis les premières années de la Convention, deviennent de plus en plus complexes et exigent des renseignements de plus en plus difficiles à fournir. Leur préparation nécessite une technicité et une capacité administrative qui ne sont pas disponibles partout, pénalisant surtout les pays en développement.

Depuis quelques années, des efforts sont déployés par le Comité et le Secrétariat afin d'assister ces pays dans la constitution de leur





© Christian Lunel-Dupont, Valaurs

liste nationale indicative, mais l'effet de ces efforts est limité, d'une part par les conditions objectives nécessaires à la protection et à la conservation, d'autre part par la difficulté d'appliquer des critères d'authenticité, de représentativité et d'universalité à des représentations physiques de civilisations et de cultures minoritaires.

L'écart important entre les montants alloués par le Comité et les montants des demandes approuvées (voir tableau 3) laisse perplexé. Début juin 1997, il restait ainsi pour l'assistance préparatoire près de 220 000 dollars, soit plus de 70% du montant disponible, tandis que le taux d'utilisation du total voté par le Comité est de 37,1%. Si la rigueur est nécessaire pour la mise en œuvre de la Convention, elle ne doit pas devenir un instrument d'exclusion ou de division. Des moyens nouveaux, accrus, méritent d'être déployés pour résorber ce risque. ■

Au nombre d'une vingtaine, les temples de Khajuraho, ancienne capitale de la dynastie Candella, sont situés dans le Madhya Pradesh (Inde). Ils s'échelonnent dans le temps du milieu du 10^e au début du 14^e siècle. Cet ensemble monumental, site culturel inscrit sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1986, offre une synthèse exceptionnelle de l'architecture et de l'ornementation sculptée. Ci-contre, le temple de Visvanatha.

Tableau 3: MONTANTS ALLOUÉS PAR LE COMITÉ À L'ASSISTANCE INTERNATIONALE ET DEMANDES D'INSCRIPTION APPROUVÉES DE JANVIER À MAI 1997

Type	Total alloué pour 1997	Afrique	Etats arabes	Asie et Pacifique	Europe	Amérique latine et Caraïbes	Montants approuvés
Préparatoire	300.000	41.500	2.500	0	17.422	19.100	26,8%
Formation	745.000	184.000	44.700	61.000	35.630	184.150	68,4%
Technique	900.000	57.500	20.000	119.600	81.500	88.000	40,7%
Urgence	500.000	0	0	0	0	50.000	10,0%
Total	2.445.000	283.000	67.200	180.600	134.552	241.250	37,1%



F. Gohier © Explorer Paris

disparités Nord-Sud

PAR LÁSZLÓ RAJK □

S'agissant de la protection et de la mise en valeur des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, le Sud et le Nord n'affrontent pas les mêmes problèmes et ne défendent pas les mêmes intérêts.

Au Nord, les organisations civiles espèrent que les sites inscrits sur cette Liste bénéficieront, de la part de l'Etat, d'une protection contre l'afflux touristique. Les pays du Sud escomptent, au contraire, que l'inscription sur la Liste fera mieux connaître leurs sites et leur amènera un plus grand nombre de visiteurs — donc une augmentation des recettes touristiques.

D'autres problèmes apparaissent à l'Est, dans les pays où l'économie, dominée pendant des décennies par l'Etat, passe à l'économie de marché. Ces pays sont amenés à créer des modèles de privatisation sans précédent dans l'histoire. Dans ce contexte, certaines organisations de la société civile s'échinent pour obtenir de l'Etat des garanties croissantes sur la protection des trésors culturels et naturels, tandis que d'autres, au contraire, exigent que l'Etat relâche son influence et son contrôle. La pénurie de capitaux complique encore les choses. La vente à des acheteurs étrangers apparaît alors, parfois, comme une solution inévitable.

La tendance à la vente de certains biens nationaux semble d'ailleurs être en train de s'affirmer partout. Ne conduit-elle pas, à long terme, à une perte de substance nationale? Réponse: il faut protéger ces biens par des lois. Mais, là aussi, les réponses données diffèrent selon les régimes. Pendant qu'au Nord on tente d'établir



Le parc national de Yellowstone (Etats-Unis), créé dès 1872, est situé dans une forêt du Wyoming. Il attire une foule considérable de visiteurs, qui viennent admirer ses phénomènes géothermiques, mais aussi sa faune, notamment les bisons (ci-dessus). Ce site naturel est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1980.

Ci-dessous, statue du roi Etienne I^{er}, fondateur du royaume de Hongrie, dans l'enceinte du château de Buda (13^e siècle) à Budapest. Au second plan, le Bastion des Pêcheurs. Le panorama du Danube et le quartier du château de Buda sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1987.



des règles juridiques à la fois détaillées et de valeur globale, au Sud on s'emploie surtout à garantir quelques droits élémentaires. Ces deux attitudes se révèlent difficiles à concilier. Prenons l'exemple de deux parcs nationaux.

A Yellowstone Park (Etats-Unis), le flux touristique est si considérable que le Comité du patrimoine mondial, lors de sa réunion à Berlin (Allemagne) en 1995, s'est préoccupé d'inscrire le parc sur la liste des sites en péril. Mais réduire radicalement le nombre de visiteurs constitue-t-il la meilleure solution? Seule une minorité de privilégiés aurait alors accès à ce trésor naturel. Que restera-t-il pour les autres? Des photos, un film, Internet, la réalité virtuelle?

Comment admettre une discrimination entre une minorité appelée à jouir d'une expérience directe des biens de valeur universelle — et une immense majorité à laquelle cette expérience serait interdite?

Autre parc national, la réserve d'animaux sauvages de Virunga, sur la frontière entre le Rwanda et l'ancien Zaïre. Les affamés fuyant la tragédie rwandaise ont envahi la réserve. Les gardes protégeant les animaux sauvages contre les braconniers s'interrogeaient: quel usage faire de leurs armes? Fallait-il les utiliser contre les affamés pour protéger les animaux menacés de disparition ou aider, au contraire, les réfugiés à en capturer?

L'auteur n'a pas de réponse facile. Mais il veut croire que la sagesse collective des organismes internationaux, fondée sur la liberté et la solidarité, permettra de trouver des solutions. ■

Les gravures rupestres de Tanum (Suède), dans le nord du Bohuslän, site culturel inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1994, offrent un témoignage exceptionnel de la culture de l'âge du bronze en Europe. Leur composition, notamment de celles de Fossum (ci-contre), révèle un art très élaboré.



© Carmen Redondo/Incalto/Ediciones San Marcos, Madrid

Évaluation et contrôle des travaux de conservation

□ PAR MARGARETA BIÖRNSTAD

L'inscription d'un bien sur la Liste du patrimoine mondial n'est jamais définitive. Son maintien dépend de la conservation des caractéristiques et qualités intrinsèques qui ont justifié son inscription.

Pour cela, il ne suffit pas de surveiller les transformations qui affectent les monuments et les sites eux-mêmes, mais aussi celles touchant aux modalités de gestion et d'entretien. Ce qui ne peut se faire qu'au cas par cas. Des informations précises et complètes concernant l'administration de chaque bien individuel sont indispensables pour assurer une coopération efficace entre les autorités responsables, nationales et internationales, et les personnes en charge sur place. Ces dernières sont évidemment les premières concernées par les débats sur les questions de surveillance.

Mais, là aussi, une connaissance approfondie du bien en question est insuffisante, car il n'existe pas de plan type universel en matière de conservation du patrimoine. Un bien s'inscrit dans un environnement physique et social changeant dont il faut savoir suivre sinon anticiper les mutations propres (population, pollution de l'air, des sols, aménagement du territoire). Les changements d'attitude du public en général ou de certaines catégories de ce public (scientifiques, historiens) sont également importants dans la mesure où ils constituent de bons indicateurs de la place qu'occupe le bien dans l'ensemble des valeurs culturelles de

la société et permet d'agir dans le sens de leur renforcement.

Par ailleurs, tous les changements, quels qu'ils soient, sont rarement discernables au quotidien. Il est donc indispensable de créer de nouveaux outils d'évaluation capables de mesurer le degré d'adéquation entre les pratiques de conservation et les exigences de la Convention du patrimoine mondial.

Un tel système de surveillance, doté d'un dispositif efficace de contrôle, permettrait de réviser dès à présent certains plans de gestion déjà établis et d'en préparer d'autres pour les années à venir. Il apporterait en outre les données concrètes, issues d'expériences de terrain diverses, indispensables à l'élaboration d'un dialogue constructif autour des problèmes de conservation que rencontrent tous les pays du monde. Notre conscience des valeurs propres à notre patrimoine commun s'en trouverait renforcée.

En Scandinavie, on coopère par tradition autour de tout ce qui intéresse l'ensemble de la collectivité. Jusqu'à présent, le travail de conservation du patrimoine nordique était centré autour des mécanismes de sélection des biens et de leur protection une fois inscrits sur la Liste de l'UNESCO. Depuis la fondation du Bureau nordique du patrimoine mondial à Oslo (Norvège), cette coopération entre les pays scandinaves s'est étendue à la surveillance des biens et un plan pour leur expertise systématique est en cours d'élaboration. Mis en œuvre, il devrait stimuler l'intérêt et le sentiment de responsabilité du public pour le patrimoine culturel au sens large. ■

Les montagnes sacrées

par Edwin Bernbaum 

Le plus haut sommet ► du monde, l'Everest (8 846 m) se trouve dans le parc national de Sagarmatha (Népal), qui abrite notamment des espèces rares, comme le léopard des neiges et le petit panda. (Site naturel, 1979).



J. Hagemüller © Hoa Qui, Paris

Les montagnes sacrées sont le joyau spirituel et matériel du patrimoine mondial. La seule vue d'une cime jaillissant plus haut que les nuages vers les étoiles illumine l'esprit et fait pressentir le mystère et la splendeur du divin. Parce qu'elles dominent le paysage, les montagnes sont associées aux valeurs et aux aspirations les plus élevées — et ce dans toutes les cultures et les traditions religieuses.

Ces hauts lieux inscrits sur la Liste du patrimoine mondial vont des glaciers désertiques du mont Saint-Elias (aux confins du Canada et de l'Alaska) aux quartiers populaires qui entourent le mont du Temple, à Jérusalem. Les temples de Borobudur et d'Angkor, en Asie du Sud-Est, sont une image architecturale de la montagne mythique qui s'élève au centre des cosmog-

nies bouddhique et hindoue. Sur les trois premiers sites du patrimoine à avoir reçu la nouvelle appellation de «paysage culturel associatif» (c'est-à-dire des paysages naturels à forte résonance artistique, religieuse ou culturelle), deux sont des montagnes sacrées:

Uluru en Australie et Tongariro en Nouvelle-Zélande.

Qu'il s'agisse du dôme rouge de l'Uluru, la plus grosse masse rocheuse isolée au monde, ou du pic de l'Everest, point culminant de la planète, certains sites exceptionnels revêtent une dimension sacrée

Audacieuse création ► urbaine de l'Empire inca à son apogée, Machupicchu (Pérou) se dresse à 2 430 m d'altitude dans un site des Andes d'une extraordinaire beauté. (Site naturel et culturel, 1983).



M. Denis-Huot © Hoa Qui, Paris

Ayers Rock (Australie), ► la montagne sacrée des Aborigènes d'Australie. Ce monolithe spectaculaire fait partie du parc national d'Uluru-Kata Tjuta, au centre du pays, qui abrite une autre formation géologique exceptionnelle, les monts Olga, ainsi que plusieurs écosystèmes désertiques uniques en leur genre. (Site naturel et culturel, 1987, 1994).



E. Valentin © Hoa Qui, Paris



© Y. Gellie / J. Hoa Qui, Paris

◄ Etroite péninsule de la Chalcidique, qui s'avance dans la mer Egée et culmine à plus de 2 000 m, le mont Athos (Grèce), ou «Montagne sainte», est un foyer spirituel orthodoxe depuis le 11^e siècle. Il compte aujourd'hui une vingtaine de monastères et environ 700 maisons, cellules ou ermitages. Son école de peinture a marqué l'histoire de l'art orthodoxe. (Site naturel et culturel, 1988).

qui les rend plus formidables encore. D'autres, comme les parcs nationaux de Nanda Devi en Inde, du Kilimandjaro en Afrique de l'Est ou des Volcans d'Hawaii abritent quelques-uns des écosystèmes et des environnements les plus variés de la planète: rivières, lacs, jungles, forêts, déserts, prairies, toundras, coulées de lave, glaciers.

Beaucoup sont des sanctuaires à la fois culturels et naturels. Les Météores, ces monastères orthodoxes de Thessalie, érigés au sommet de hauts pitons rocheux, et ceux du mont Athos, (la «Montagne sainte» de Grèce) abritent d'incalculables trésors des arts et des lettres byzantins.

D'autres encore, dans leur morphologie même, ont valeur d'Écritures sacrées. Leurs traits physiques gardent l'empreinte des faits et ►



Objet d'un culte constant depuis plus de trois millénaires, le mont Tai (ou Taishan, 1 524 m d'altitude), situé dans le Shandong (Chine) abrite de nombreuses œuvres d'art en parfaite harmonie avec la nature environnante. (Site naturel et culturel, 1987).

► gestes des dieux et des héros qui ont façonné le monde. Pour les Maoris, le cône volcanique du Ngaurohoe, dans le parc national de Tongariro, est le lieu où périt de froid le serviteur d'un prêtre arrivé sur la terre de Nouvelle-Zélande en compagnie de leurs ancêtres divins.

Les montagnes sacrées occupent également une place importante dans l'histoire, la littérature et les arts. Leurs fidèles veillent à ce qu'elles soient protégées. Certains sites sont devenus des lieux de sauvegarde exemplaires comme conservatoires de connaissances traditionnelles sur un milieu naturel, ou réservoirs génétiques d'espèces animales et végétales. Dans la plupart d'entre eux, cette protection renforce la cohésion des sociétés qui les révèrent.

La naissance et la vitalité ininterrompue du mouvement écologique moderne reposent en grande partie sur l'idée qu'il faut préserver l'intégrité originelle de certaines régions de montagne pour le ressourcement spirituel et physique des individus. ■

Les parcs des Rocheuses canadiennes forment une immense zone de plus de 23 000 km² parsemée de sommets, de lacs, de glaciers et de canyons. (Site naturel, 1984, 1990).



Le temple du Bayon, orné d'innombrables sculptures, à Angkor Thom (Cambodge). Angkor abrite, sur quelque 400 km² couverts en partie par la forêt, les admirables vestiges de l'Empire khmer (9^e-15^e siècle). L'Unesco a mis en œuvre un vaste programme de sauvegarde de ce site et de son environnement. (Site culturel, 1992).



Le canal du Midi

par François Bordry ■



© A. Félix / Hoa Qui, Paris

En octobre 1666, le roi de France Louis XIV autorise l'ingénieur Pierre Paul de Riquet (1604-1680) à ouvrir ce qui constituera l'un des chantiers les plus ambitieux du siècle: le canal du Midi.

Construit quelques décennies seulement après le canal de Briare (1642), qui perfectionne la technique des écluses et de mise en eau des biefs en altitude, le canal du Midi avait comme ambition de joindre l'océan Atlantique et la mer Méditerranée, de «rendre le commerce florissant en évitant le détroit de Gibraltar, les pirates et la flotte du roi d'Espagne». Et de donner aux «provinces du Languedoc et de Guyenne de plus considérables avantages». C'est pourquoi il est appelé parfois canal du Languedoc ou des Deux-Mers.

Achévé après 15 ans de travaux, qui ont mobilisé 12 000 ouvriers dont 600 femmes, il comporte, sur son parcours de 240 kilomètres, qui va de Toulouse à l'étang de Thau, des ouvrages qui sont, pour l'époque, de véritables prouesses techniques. Parmi les plus remarquables, on peut citer:

- le barrage de Saint-Ferréol, situé dans la Montagne Noire. Ce barrage-réservoir, le plus grand de son temps (780 mètres de long au sommet et 140 mètres à la base), assure toute l'alimentation en eau du canal;
- le nombre des écluses: 63 en tout. A Fonserannes, une échelle de huit écluses permet de franchir une dénivellation de 21,5 mètres sur une distance de moins de 280 mètres. Riquet ►

Le tunnel de Malpas, long de 173 m, premier souterrain au monde dans lequel passait un canal de navigation. ◀

Les sept écluses en ►
escalier du canal du
Midi, à Fonserannes,
s'échelonnent sur
une longueur de
280 m et permettent
de franchir un
dénivelé de 21 m.



© A. Félix / Hoa Qui, Paris

- avait conçu cet extraordinaire escalier d'eau en hommage à Béziers, sa ville natale;
- l'aqueduc de Repudre, aujourd'hui le plus ancien pont-canal du monde, et le premier construit en France. Il faisait l'admiration de Vauban, le célèbre ingénieur du roi, qui s'en inspirera pour construire sur le canal d'autres aqueducs, dont la plupart subsistent encore de nos jours;
- enfin, le tunnel de Malpas, premier souterrain au monde dans lequel passait un canal de navigation. Long de

Les berges du canal à
Toulouse, ombragées
par des arbres
tutélaires.



173 mètres, il a été réalisé sur un site légendaire, au pied de la colline où est bâti l'oppidum d'Ensérune.

Le génie de Riquet fut de trouver les ressources en eau pour alimenter le canal. Avec une équipe de fontainiers, il a parcouru la Montagne Noire, région qu'il connaissait bien, pour y creuser tout un réseau de rigoles qui captent les eaux des «ruissillons»: 70 kilomètres de rigoles amènent les eaux de la Montagne Noire depuis le col de Narouze, le point le plus élevé du canal

(194 mètres), jusqu'à la ligne de partage des eaux entre l'Atlantique et la Méditerranée.

Pierre Paul de Riquet meurt le 1^{er} octobre 1680 sans avoir vu l'achèvement des travaux. Son fils Mathias donnera l'ordre des premiers essais de navigation le 15 mai 1681. Le canal tiendra parfaitement son rôle en assurant pendant plus de deux siècles la prospérité des régions traversées. Marchandises et passagers l'empruntent: il est sillonné par les coches d'eau, les sapines, les barques et les gabares qui transportent le vin. Les berges sont animées par les éclusières, les conducteurs, les palefreniers, les mariniers, les colporteurs ou bien encore des négociants. Son activité est ininterrompue.

Aujourd'hui, le trafic des marchandises y est devenu inexistant, mais le canal du Midi a su s'inventer une nouvelle mission avec le développement du tourisme fluvial. Il s'ouvre à des milliers de plaisanciers qui découvrent au fil de son parcours sinueux et ombragé une merveille d'ingéniosité technique et d'élégance architecturale qui s'intègre harmonieusement au paysage. Il est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial depuis le 7 décembre 1996. ■



© A. Félix / Hoa Qui, Paris

Des villages sauvés par leurs habitants

par Hidetoshi Saito et Nobuko Inaba ■

Les biens inscrits depuis 1995 sur la Liste du patrimoine mondial sous le nom de «villages historiques de Shirakawa-go et Gokoyama» consistent en un ensemble de trois villages ruraux (Ogimachi, Ainokura et Suganuma) blottis au fond d'une vallée sinueuse, encaissée dans le centre montagneux de l'île principale du Japon (Honshû).

Historiquement connue sous le nom de Shirakawa-go et Gokoyama, cette région, où les sommets culminent à 1500 mètres, est traversée du sud au nord par la Sho, qui se jette ensuite dans la mer du Japon. La raideur des pentes a obligé les habitants du pays à construire leurs villages le long d'une étroite bande de terre au fond de la vallée.

Les chutes de neige sont particu-



© Hiroaki Misawa, Tôkyô



© Hiroaki Misawa, Tôkyô

▲ Toits de chaume et charpentes de bois sont particulièrement vulnérables aux incendies. Le village d'Ogimachi, ci-dessus, est équipé de 59 lances à eau alimentées par un réservoir de 600 tonnes construit en hauteur.

Travail collectif, la réfection des toits est régie par un devoir d'entraide coutumier (*yu*). Sous le chaume, les chevrons sont tendus de nattes de roseau (*yoshizu*).

◀ Ici à Suganuma.

lièrement abondantes dans cette région, en raison du vent glacial qui souffle, l'hiver, en provenance de Chine et se charge d'humidité en franchissant la mer du Japon. Récemment encore, avant que des ponts n'enjambent les vallées et que de longs tunnels ne percent les montagnes, le pays avait des contacts limités avec le monde extérieur. Il était si difficile d'accès qu'on l'a considéré un temps comme «la dernière région inexplorée du Japon».

Ces conditions climatiques et géologiques particulières ont donné naissance à une architecture originale. Plus vastes que la moyenne du Japon, les fermes de la région du ▶



© Hiroaki Misawa, Tokyo

► Shirakawa-go/Gokoyama, charpentées tout en bois, sont couvertes d'un toit de chaume à trois pans et à pignon. L'inclinaison particulièrement forte de celui-ci à valu à ce style de construction le nom de «gassho» («mains jointes», en japonais), par analogie entre la forme du toit et le geste de la prière bouddhique. L'espace dégagé sous les combles était, jusque dans les années

70, mis à profit pour élever des vers à soie. Regroupées en petits villages entourés de champs et de forêts, ces demeures contribuent à créer un paysage unique, expression de la culture locale.

Qu'il s'agisse de leur structure générale, des techniques du bâtiment ou de l'aménagement de leur espace intérieur, ces maisons marquent un aboutissement de l'art nippon de la

▲
Demeures traditionnelles de style gassho, à Ogimachi, caractérisées par leur toit à forte pente (presque 60 degrés).

construction en bois. A la fin du 19^e siècle, on comptait encore quelque 1 800 habitations de ce style, réparties dans 93 villages de la région. Après la Seconde Guerre mondiale, l'essor économique fulgurant du pays bouleversa le mode de vie des habitants des montagnes et de nombreuses maisons traditionnelles disparurent, ôtant à bien des villages leur caractère spécifique. Le siècle écoulé a vu ainsi disparaître 92% de ces maisons — pour la plupart en l'espace de 25 ans.

• L'esprit communautaire

Dans les années 70, les habitants d'Ogimachi, d'Ainokura et de Suganuma, trois villages où les maisons de style gassho étaient restées intactes, entreprirent avec l'aide des autorités locales de les protéger. Ils avaient senti que s'ils ne prenaient pas eux-mêmes les choses en mains, leurs villages allaient perdre leur âme à leur tour. Voulant préserver l'ensemble de leur cadre de vie — le village et le paysage de champs, de routes, de canaux d'irrigation et de forêts dans lequel il s'inscrit — ils fondèrent des associations de protection. Simultanément, la législation nationale en matière de

Séparés du rez-de-chaussée par un plafond et divisés en deux ou trois niveaux, les combles ont longtemps servi à l'élevage des vers à soie. Combles du temple bouddhique Myozen-ji, à Ogimachi. ►



© Hiroaki Misawa, Tokyo

Le *butsuma* est la pièce où se trouve l'autel du Bouddha. Ici dans une maison du village d'Ainokura.



© Hiroaki Misawa, Tokyo

conservation était appliquée dans les villages.

La vie collective de chaque village est gérée par le *kumi*. Cette structure traditionnelle d'entraide rassemble les familles du village et de ses environs, et fonctionne selon les mêmes principes depuis le début de la période

Edo (17^e siècle). Elle organise la gestion des tâches quotidiennes et saisonnières d'intérêt public, qui sont ensuite exécutées soit collectivement, soit à tour de rôle: essarter les routes de montagne, nettoyer les canaux, surveiller les feux de forêt, remplir certaines fonctions sacerdotales. Lors des cérémonies de mariage ou de funérailles, comme pour la construction d'une maison ou la couverture d'un toit, un autre système traditionnel d'entraide entre en jeu: le *yui* ou *koryaku*.

Ces petites communautés de montagne, aux capacités de production limitées par des conditions géoclimatiques extrêmement rigoureuses, n'auraient pu survivre sans une telle organisation sociale fondée sur la coopération et l'entraide, qui a sûrement été rendue possible par les liens spirituels très forts qui les unissent.

Grâce à la double protection dont ils bénéficient désormais, légale et traditionnelle, les villages d'Ogimachi, d'Ainokura et de Suganuma ont pu garder leur âme. ■

© Hiroaki Misawa, Tokyo



Mariage traditionnel au village d'Ogimachi. ►



Unesco/Ga Jacques, Montréal

la chronique de

Federico Mayor

P le Patrimoine, mémoire de l'avenir

Le dilemme crucial que tous les pays du monde, bien qu'à des degrés divers, affrontent actuellement est celui de la nécessité de préserver le passé sans cesser de construire l'avenir, de concilier développement et culture. Le caractère mondial du problème — connu très en détail depuis quelques décennies du fait de l'essor prodigieux des moyens de communication — donne encore plus de relief à l'action préventive et éducative que l'UNESCO, avec tous ses Etats membres, promeut inlassablement. Comme le précise son Acte constitutif, l'un des objectifs essentiels de l'Organisation est d'aider «au maintien, à l'avancement et à la diffusion du savoir en veillant à la conservation et protection du patrimoine universel de livres, d'œuvres d'art et d'autres monuments d'intérêt historique ou scientifique».

Miguel de Unamuno disait que «la mémoire est la base de la personnalité individuelle, comme la tradition est la base de la personnalité collective d'un peuple. Nous vivons *dans* et *par* le souvenir, et notre vie spirituelle n'est au fond que l'effort que nous accomplissons pour que nos souvenirs se perpétuent et deviennent espérance, pour que notre passé devienne avenir».

Aujourd'hui, le monde a besoin d'une vision étendue, élargie, de ce qu'on entend par patrimoine. Outre le patrimoine matériel, le patrimoine intellectuel, scien-

tifique, génétique — que l'UNESCO s'attache aussi à conserver, car il est commun à toute l'espèce humaine — fait partie de l'héritage millénaire que nous devons préserver. Enfin, à côté de ces formes immatérielles, je tiens à proclamer l'importance du patrimoine éthique, l'immense portée de ces quelques valeurs, de ce petit nombre de principes universels qui peuvent conjurer l'infinie diversité de nos sources d'inspiration et réaliser cette unité de l'espèce qui est notre force et notre espoir.

Nos actes ont désormais une portée planétaire

Le devoir de préserver et développer le patrimoine reçu en héritage de nos ancêtres va, en effet, bien au-delà de la simple conservation de paysages grandioses et de monuments sublimes. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, la conscience de la portée planétaire de nos actes nous oblige à anticiper leurs effets possibles, afin d'éviter qu'ils n'aient des conséquences irréversibles sur cet héritage. C'est ce critère d'irréversibilité potentielle, ce risque d'atteindre des points de non-retour, qui impose aujourd'hui aux décideurs l'obligation morale de prendre, avant qu'il ne soit trop tard, des mesures pour corriger les tendances susceptibles de provoquer des dégâts irréparables.

Il nous faut surveiller, anticiper, prévenir, savoir pour prévoir, prévoir pour éviter. A notre époque, prévenir n'est pas seulement une possibilité, c'est une obligation incontournable, un impératif éthique. Nous devons regarder devant nous pour tracer notre destinée commune et ne jamais céder au fatalisme. Dans cette perspective, nous ne le redirons jamais assez, toutes nos actions sont conditionnées par la consolidation de la paix. C'est la mission de l'UNESCO, notamment, que d'affermir la paix dans l'esprit des hommes par l'éducation, la science et la culture. Tel est notre

but et c'est sur ce point que je veux insister: lorsque nous affrontons, jour après jour, les problèmes les plus concrets, nous ne perdons jamais de vue cet objectif suprême. Car là où règnent les conflits, la violence, la guerre, il n'est pas de salut, il n'est que destruction. Il n'y a pas de droits de l'homme, pas de démocratie, pas de droit à l'éducation, à la justice ou au logement. Sans la paix, rien n'est possible. La paix est la condition *sine qua non*, et c'est pourquoi les fondateurs des Nations Unies et de l'UNESCO l'ont proclamé si explicitement dans le Préambule de la Charte et de l'Acte constitutif. L'objectif primordial qu'ils ont fixé est celui de prévenir «le fléau de la guerre», d'empêcher les peuples de s'entre-tuer.

Notre patrimoine le plus précieux: le miracle de la vie

Il me plaît de répéter que, à la fin des fins, le monument le plus important que nous ayons à préserver est la vie humaine. Seul l'être humain est doué de créativité. C'est son trait distinctif, ce qui le met à part de tous les autres organismes vivants. Là est le miracle de la vie humaine. Et dans notre souci de préserver cette vie, notre attention doit aller d'abord aux enfants, aux enfants du monde entier, quelle que soit leur nationalité, car les enfants n'ont pas de nationalité: ils sont tous nos enfants. Ils sont le patrimoine le plus précieux, et le plus fragile, que nous ayons à préserver.

Notre tâche doit donc être en permanence de préserver la vie humaine. Comment y réussir? Comment éviter la violence? En cherchant des réponses à ces questions, nous devons faire appel à notre mémoire de l'avenir pour pouvoir, dans le monde de demain, protéger le plus important des droits de l'homme: le droit à la vie.

Nel'oublions jamais, s'il importe de sauvegarder le passé, c'est dans la mesure où ce passé contribue à renouveler l'avenir.

La disponibilité en ressources alimentaires s'accroît moins vite que la population mondiale, en particulier dans les pays en développement. Pour sortir de cette situation critique, les agriculteurs de ces pays ont un besoin urgent de méthodes à la fois simples et efficaces.

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Université des Nations Unies (UNU) proposent un modèle d'exploitation agricole à circuit intégré qui pourrait fonctionner dans les régions tropicales. Nous l'avons vu expérimenter avec succès à Suva, capitale des îles Fidji, lors d'un séminaire qui s'est tenu, du 5 au 9 mai 1997, dans le cadre du programme Zéro déchets de l'UNU, au centre d'apprentissage de Montfort Boys' Town.

Les stratégies alimentaires des pays industrialisés privilégient l'élevage de bétail, grand consommateur

de céréales et soja. Selon Lylian Rodriguez, jeune Colombienne spécialiste d'agriculture tropicale, 50% des céréales produites dans le monde servent à nourrir le bétail. Si elles servaient à la consommation humaine, ces céréales, affirme-t-elle, suffiraient à faire vivre dix milliards de personnes, chiffre autour duquel la population mondiale devrait se stabiliser.

Le schéma d'exploitation qu'elle propose repose sur un recyclage aux effets à la fois économiquement et écologiquement bénéfiques. Les fermiers des pays en développement cultiveraient eux-mêmes les plantes servant à l'alimentation du bétail et autres animaux d'élevage, et recycleraient l'ensemble des déchets produits. Les avantages de ce circuit intégré sont multiples: l'élevage apporte viande, lait, œufs; les déjections animales fournissent du biogaz pour cuisiner, s'éclairer ou se chauf-

fer; le fumier et autres résidus donnent un compost qui sert d'engrais, d'humus fertilisé par les vers de terre et d'aliment pour volailles.

RICHESSSE DU BIOGAZ

Dans les zones rurales des pays en développement, le biogaz est l'une des sources d'énergie renouvelable les moins chères. Il se forme à l'état naturel en milieu humide dépourvu d'air ou d'oxygène: ce sont les «feux follets» des marais. On l'obtient artificiellement en faisant fermenter des déchets animaux ou végétaux dans un bac appelé «digesteur», relié par un tuyau à un grand sac de polyéthylène. Riche en méthane et en dioxyde de carbone, ce gaz fournit, non purifié, entre 5 000 et 60 000 kilocalories par mètre cube.

Ses usages sont multiples. Bon combustible, il permet d'économiser le bois, mais il sert aussi à transformer le fumier en un engrais amélioré. Il élimine les mauvaises odeurs, ne dégage pas de fumée en cuisine et supprime les organismes pathogènes, assainissant d'autant l'environnement de la ferme.

Le digesteur ne fournit pas seulement du gaz. Ses résidus donnent un excellent engrais pour les plantes terrestres et aquatiques, comme le manioc et la lentille d'eau — deux sources non négligeables de protéines pour nourrir les cochons, les canards et les poulets des régions tropicales. Lylian Rodriguez a contribué depuis plusieurs années à répandre cette pratique chez les paysans du Viet Nam. Le manioc sert de haie protectrice au digesteur et aux bassins qui couvrent une superficie d'environ 64 m². Tous les 45 jours, on récolte les feuilles de manioc, soit 35 kg de protéines par an, auxquels il faut ajouter les 43 kg produits par les lentilles d'eau culti-

Bassin aquacole au centre d'apprentissage de Montfort (Fidji). Au second plan, la bergerie.





© France Bequette, Paris

vées dans les bassins. Ces quantités sont loin d'être négligeables. Ce sont précisément des microprojets de ce genre qui améliorent la vie quotidienne des familles rurales les plus démunies — éternelles oubliées des grandes stratégies de développement.

PRÉCIEUX VERS DE TERRE

Autres alliés très utiles, les vers de terre. Lors du séminaire de Suva, Lylian Rodriguez fit circuler des assiettes contenant des lombrics dont elle parle avec tendresse: «Un vers stressé s'agite. Ceux-là sont visiblement heureux.» Elle travaille principalement avec des vers rouges de Californie (*Eisenia foetida*), les plus riches en protéines. Ces hermaphrodites, mûrs sexuellement à trois mois, se reproduisent tous les sept jours. Un adulte peut avoir jusqu'à 1 500 petits par an. Véritable usine de transformation, ces vers se nourrissent de toutes sortes de déchets. Ils mangent l'équivalent de leur poids chaque jour, dont ils conservent 40% pour vivre. Les 60% restants se chan-

La ferme expérimentale de Montfort et ses bassins aquacoles.

gent en humus. Les poulets hybrides se montrent délicats et mettent dix à vingt jours pour s'habituer à manger ces vers rouges qui semblent leur faire peur. Mais les poulets locaux et les poissons s'en régaleront.

UN MODÈLE D'AVENIR

L'idéal consiste à regrouper ces diverses pratiques en un système agri-

cole intégré, ainsi que le démontre brillamment la ferme expérimentale du centre d'apprentissage de Montfort, fondé il y a près de trente ans par une convention passée entre le gouvernement des Fidji et l'ordre religieux de Saint-Gabriel de Montfort. Chaque année, une centaine de jeunes garçons de 15 à 17 ans parmi les plus démunis viennent y apprendre ►

Carpes et tilapias sont les principaux hôtes des bassins de Montfort.



© France Bequette, Paris



Le croton, ci-contre, est une plante tropicale aux propriétés purgatives particulièrement puissantes.

► gratuitement, en trois ans, un métier manuel qui leur assurera un emploi.

George Chan, Mauricien d'origine chinoise, y a dirigé l'installation d'une ferme modèle et nous a fait visiter ce vaste site en cours d'aménagement. Les moutons vivent à côté du digesteur qui recueille leurs déjections, ainsi que celles des poulets. L'eau ainsi enrichie, mais purifiée de tout élément pathogène dangereux pour la santé humaine, alimente 3 000 m² de bassins abritant plusieurs espèces de carpes et des tilapias. Les poissons ne se reproduisant pas sur place, il faut acheter les alevins à l'extérieur. Mais ceux-ci grossissent vite et approvisionnent en nourriture la cantine de l'école comme les marchés locaux.

Coût de construction de la ferme: 30 000 dollars. George Chan prévoit que cet investissement sera amorti en trois ou quatre ans par les bénéfices de l'élevage et de la polyculture. La production annuelle de poissons (six tonnes) rapporte 10 000 dollars, celle des animaux de boucherie, 3 000 à 4 000. Sur les berges des bassins, il est prévu de cultiver des légumes et des fleurs. Sur des radeaux, des fraisiers ou des orchidées. Sur les déchets végétaux compostés, Shuting Chang, un spécialiste de la génétique des champignons, (voir le numéro du *Courrier*, juin 1994, «Biotechnologies, Cherchez le gène!»,) se fait fort de cultiver des champignons comestibles.

LA CULTURE DES CHAMPIGNONS

La température des tropiques est trop élevée pour y faire pousser l'agaric ou champignon de Paris (*Agaricus bisporus*). Ce spécialiste s'attache

donc à sélectionner des espèces adaptées aux climats chauds et qui se contentent de substrats simples (bois ou sciure de bois, paille de riz ou de canne à sucre, déchets de coton ou de jacinthes d'eau), mais à condition que ceux-ci aient été correctement préparés et compostés. Pour les pleurotes (*Pleurotus ostreatus*), par exemple, le mélange de paille et de sciure doit être passé à l'autoclave pour éliminer les substances toxiques qui peuvent en inhiber la croissance. Une fois cette précaution prise, on obtient quatre à cinq récoltes par an. Les champignons noirs bien connus de la cuisine chinoise (*Auricularia judae*) poussent directement sur le bois. Autre espèce très prisée dans l'alimentation, le shiitake ou champignon parfumé (*Lentinus edodes*) est riche en protéines et extrêmement prolifique: un mètre carré fournit 5 kg de champignons qui ne mettent qu'un mois à venir à maturité.

Le digesteur, nerf de la ferme intégrée: déchets végétaux et déjections animales y fermentent, produisant du biogaz et des résidus qui sont ensuite utilisés comme engrais.

Nombreuses sont les ressources offertes par les champignons. Ces végétaux sans chlorophylle, qui vivent souvent aux dépens de matières organiques inertes ou mortes, permettent une gestion intelligente des déchets d'agriculture ou d'industries alimentaires. Ils possèdent d'intéressantes qualités nutritionnelles et médicinales, sans parler de leur intérêt gastronomique. Les médecines traditionnelles chinoise, coréenne et japonaise en tirent depuis plus de 2 000 ans des médicaments qui, selon Shuting Chang, combattent les tumeurs, renforcent le système immunitaire, améliorent la mémoire et retardent le vieillissement.

Pour mener à bien les expériences de ferme intégrée comme celle de Montfort, il faut avoir une vue d'ensemble des techniques de production les moins chères mais aussi les plus favorables à la protection de l'environnement. Horst Doelle a attiré l'attention des participants au séminaire sur les acquis de la microbiologie que le personnel de Montfort met chaque jour en pratique en ayant, par exemple, recours au digesteur. Il dirige à Brisbane, en Australie, l'un des 29 Centres de ressources microbiennes (MIRCEN) de l'UNESCO. Ces Centres forment rapidement, grâce à des bourses, des techniciens des pays en développement, afin de soutenir les économies rurales. Non seulement la ferme de Montfort nourrit bien ses pensionnaires, mais elle leur fournit aussi un exemple qu'ils pourront exploiter plus tard à leur profit. ■



Youssef Chahine

On ne présente plus Youssef Chahine. Le grand réalisateur égyptien, dont l'œuvre vient d'être couronnée par le Prix exceptionnel du 50^e anniversaire du Festival de Cannes, se veut, dans ses films, le chantre d'un humanisme dramatique et sentimental, haut en couleurs, tout en se retrouvant, dans la vie, le porte-drapeau des intellectuels démocrates et modernistes face aux intégrismes et conservatismes de tous poils.

Propos recueillis par Michel Fargeon



Youssef Chahine au Festival de Cannes (mai 1997).

© Sigma, Paris

■ Après la présentation de votre dernier film, *Le destin*, le jury du Festival de Cannes 1997 a couronné l'ensemble de votre œuvre cinématographique en vous décernant le prix exceptionnel du 50^e anniversaire. Vous rejoignez ainsi des cinéastes, tels que Orson Welles et Luchino Visconti, qui eurent respectivement le 20^e et le 35^e prix d'anniversaire du Festival.

Youssef Chahine : Pour moi, la plus grande récompense a été dans l'amour et la chaleur exprimés par ces professionnels du cinéma du monde entier m'acclamant debout dans cette immense salle Louis Lumière de Cannes. Quand je me suis avancé vers le micro pour les remercier, j'ai failli avoir une attaque. J'avais l'impression que tous ces gens, que l'on dit par ailleurs si sévères, m'offraient leur cœur — et il n'y a pas d'amour à sens unique. Je n'arrivais pas à trouver les mots justes pour exprimer les sentiments qu'ils m'inspiraient.

Pour ce qui est de la reconnaissance de l'ensemble de mon œuvre, je peux dire qu'aucun des 33 films que j'ai réalisés à ce jour n'a été facile à faire. Au départ, j'ai eu bien du mal à m'imposer, à me faire admettre, et je dois beaucoup à des critiques étrangers, comme Jean-Louis Bory, par exemple, qui avait organisé des projections de mes films à l'UNESCO pour les faire connaître. C'était une manière de saluer le travail qui se faisait dans un pays comme l'Égypte, dont le cinéma était considéré avec plus de condescendance que d'admiration. Beaucoup, en Europe, ne nous croyaient capables que de comédies légères — avec danse du ventre, évidemment. Or certains d'entre nous travaillaient dur, souvent avec des moyens dérisoires, pour réaliser des œuvres qui méritaient plus de considération. C'est pourquoi, aujourd'hui, j'ai le sentiment de partager mon prix avec tous les

cinéastes des pays pauvres, qui continuent de connaître de grandes difficultés à réaliser des films chez eux. Étant donné mon âge — je suis né en 1926 — je me considère un peu comme leur doyen. De les avoir, en quelque sorte, représentés à Cannes a été pour moi un grand bonheur.

■ Ces festivals de cinéma, qui vous ont fait connaître à l'étranger, vous ont-ils permis de faire aussi découvrir aux autres votre culture ?

Y. C. : Pendant longtemps, les gens comme moi ont surtout servi d'alibi culturel. Nous étions des invités mineurs, une manière d'arborer un pavillon de plus, de souligner le caractère international de la manifestation. Mais nous en profitions comme nous pouvions. Nous travaillions d'arrache-pied pour exister simplement en tant que cinéastes du tiers-monde, et ces festivals étaient malgré tout des occasions exceptionnelles de faire connaître notre culture, nos problèmes. Donc de briser les murs de l'ignorance. La connaissance ignore les frontières. Elle passe d'un pays à l'autre sur le mode du partage. C'est d'ailleurs un des thèmes de mon dernier film, *Le destin*. Sans mémoire, on est condamné à retomber dans les erreurs du passé, qui ont parfois conduit l'humanité au pire. Tous les âges d'or sont issus de périodes de tolérance, de partage, et d'amour du prochain.

■ Votre film *L'émigré* a été interdit en Égypte peu après sa sortie en salles...

Y. C. : Un groupe intégriste m'a intenté un procès et a su convaincre le tribunal que le film était blasphématoire. J'avais travaillé deux années sur ce film. J'ai été très affecté par cette décision, que je trouvais inadmissible et révoltante. La plus grande ▶

► humiliation, pour un artiste, c'est de se sentir bâillonné. Je ne fais pas un film pour le cacher. Mais au-delà de ma déception personnelle, l'enjeu de ce procès était primordial: la dérive de l'intolérance conduit toujours au pire. Il faut faire face coûte que coûte. D'autant que la démarche intégriste, on la retrouve partout, dans toutes les religions. Elle ne mobilise que des minorités, mais la presse fait souvent leur jeu en les montant en épingle. C'est un peu tout cela que j'avais à l'esprit en concevant *Le destin*. A quoi s'ajoute une dernière raison, plus intime. J'avais un ami — un homme charmant, ouvert, tolérant, un peu mon *alter ego*, qui a joué dans plusieurs de mes films — qui s'est brusquement rallié aux intégristes. Je ne pouvais pas éviter de m'interroger sur les causes profondes d'un tel revirement.

■ **Le destin met en scène un intellectuel confronté à ces êtres sectaires. De quels moyens dispose-t-il pour les combattre?**

Y. C.: On dit souvent que la violence appelle la violence. Partout, la télévision nous assomme de scènes de violence, une violence gratuite et laide, qui n'a de raison d'être que parce qu'elle fait la fortune de certains producteurs. Comme si les histoires de psychopathes et de criminels étaient les seules intéressantes à filmer! Mais la pire des violences est peut-être celle qui consiste à dire à quelqu'un: «Tout ce que tu vas écrire sera brûlé.» Pour combattre cette violence, j'emploie la joie de vivre, la musique, la danse — et, bien sûr, la raison. Dans *Le destin*, le personnage, d'abord conditionné par une pensée sectaire, retrouve toute sa joie de vivre dès qu'il entend la chanson du film. Il danse également, et quand il danse, il voit fondre son intolérance, sa méchanceté. La danse est aussi généreuse que l'amour.

■ **Selon vous, la montée de l'intégrisme commence là où l'on interdit la liberté de pensée?**

Y. C.: Sans aucun doute. Mais personne aujourd'hui ne semble s'interroger véritablement sur les raisons de cette montée de l'intégrisme dans le monde. Pourquoi tant de jeunes gens, souvent instruits et diplômés, adhèrent-ils à des idées d'un autre âge? La mondialisation de l'économie est une dévoreuse d'hommes; la jeunesse actuelle se voit exclue de la marche de la société, pour être remplacée par des machines. Or, la dignité de l'homme s'inscrit d'abord dans le travail. Rien que de voir ces pays (parfois riches) qui laissent croupir dans l'ignorance, en marge de la société, toute une fraction de leur population, me révolte. Mais un jour ou l'autre, d'une manière ou d'une autre, les gens finissent par penser, par s'exprimer, en surmontant leurs réticences, en bravant la censure. Et alors, les choses changent...

■ **La musique et la danse sont très présentes dans *Le destin*. Est-ce un retour à vos premières amours, quand vous réalisiez des films musicaux?**

Y. C.: La musique et la danse sont une manière de traiter la tragédie sur un ton léger. La danse est une

forme d'expression indispensable pour faire aimer la vie. Et puis, j'aime le flamenco. C'est une musique qui relie l'Orient et l'Occident. Les premiers films que j'ai vus dans ma jeunesse étaient des comédies issues du music-hall français. La musique, c'est le contraire de l'arrogance. C'est le partage. Tout le monde aime chanter, danser. Il est toujours possible de dire des choses importantes sans ennuyer le spectateur, et même en lui donnant du plaisir.

■ **Quel est, de tous vos films, celui que vous préférez?**

Y. C.: *Alexandrie pourquoi?* D'abord parce que je suis né dans cette ville. Ensuite parce qu'il dépeint mon Alexandrie, celle que j'ai vécue, sous deux de ses aspects qui me sont les plus chers: l'amitié et la tolérance. Dans cet Alexandrie-là cohabitaient toutes les religions, toutes les cultures, toutes les idées. Il n'y avait pas de frontières entre les hommes: on était arabe, grec, arménien, italien, juif, russe, français, etc., et on était amis. Personne ne méprisait l'autre. On parlait presque toutes ces langues, plutôt mal, évidemment, mais on se comprenait en quelques phrases et peu de mots; on s'acceptait mutuellement. L'amitié allait de soi. Ce creuset de gens et de cultures a aujourd'hui disparu, ce que je regrette amèrement. Dans *Alexandrie pourquoi?*, la ville est un personnage à part entière, avec son identité et sa vitalité propres. Ce qui justifie le titre.

■ **Cette ville, vous l'avez pourtant quittée pour Hollywood, où vous êtes allé apprendre votre métier.**

Y. C.: A la technique américaine, je tire mon chapeau! En Amérique, j'ai appris des règles qui sortent tout droit d'Aristote et de Platon, avec lesquelles les scénaristes américains écrivent des scénarios très

Filmographie de Youssef Chahine

établie par Michel Fargeon

- | | | |
|--------------------------------|---|---|
| • Papa Amine (1950) | • Saladin (1963) | • La mémoire (1982) |
| • Le fils du Nil (1951) | • L'aube d'un jour nouveau (1964) | • Adieu Bonaparte (1985) |
| • Le grand bouffon (1952) | • Le vendeur de bagues (1965) | • Le sixième jour (1986) |
| • La dame du train (1952) | • Sables d'or (1967) | • Alexandrie encore et toujours (1989) |
| • Femmes sans hommes (1953) | • La fête du Mayroun (1967, documentaire) | • Le Caire racontée par Chahine (1991) |
| • Ciel d'enfer (1954) | • Ces gens du Nil (1968-70) | • L'émigré (1994) |
| • Le démon du désert (1954) | • La terre (1968) | • Le destin (1997) |
| • Les eaux noires (1956) | • Le choix (1970) | |
| • J'ai quitté ton amour (1956) | • Salwa, la petite fille qui parle aux vaches (1972, court-métrage pour l'UNICEF) | Pour en savoir plus: |
| • C'est toi mon amour (1957) | • Le moineau (1972) | ✓ «Youssef Chahine l'Alexandrin», <i>CinémaAction</i> n° 33, 1985 |
| • Gare centrale (1958) | • Le retour de l'enfant prodigue (1976) | ✓ «Alexandrie pourquoi?», <i>L'avant-scène cinéma</i> n° 341 (spécial Chahine), juin 1985 |
| • Djamilia l'Algérienne (1958) | • Alexandrie pourquoi? (1978) | |
| • A toi pour toujours (1959) | | |
| • Entre tes mains (1960) | | |
| • L'appel des amants (1960) | | |
| • Un homme dans ma vie (1961) | | |



© Sygma, Paris

bien construits — mais qui, hélas, racontent souvent des bêtises. C'est toujours bien ficelé, bien monté, bien joué, mais les histoires sont médiocres. On voit des mises en scène remarquables, mais vides de contenu: un peu de sexe, des cascades, des explosions, de la violence, des bagarres, mais quand je sors de la salle, j'ai l'impression de n'avoir rien vu. Je ne vais pas au cinéma pour perdre mon temps.

Et pourtant, nous nourrissons tous une sorte de complexe vis-à-vis des États-Unis: nous pensons que si nos films n'y sont pas distribués, ils n'existent pas. Or, ce marché ne nous sera jamais ouvert; il y règne un protectionnisme déguisé. Les Américains, au fond, ne s'intéressent pas aux autres cinémas. Ce qui ne les empêche pas d'inonder nos écrans avec leurs propres productions. Il nous arrive, figurez-vous, d'inventer des techniques révolutionnaires — mais ils ne veulent pas le savoir. Je suis moi-même l'auteur du premier plan de poursuite de l'histoire du cinéma réalisé avec une caméra sur l'épaule. C'était une vieille *Derbie*, une caméra qui pesait des dizaines de kilos, et je poursuivais les acteurs en les filmant dans les couloirs étroits d'un temple antique... N'empêche, mes films, comme ceux de bien d'autres réalisateurs du Sud, sont restés en marge, exclus de la grande distribution internationale.

■ Vous avez fait des films de divertissement, avant de réaliser des films plus exigeants.

Y. C.: Je préfère parler de «cinéma plus conscient». J'ai vu, à une époque, mes copains quitter Alexan-

drie. Je me suis posé des questions. Avec *La terre* (1969), j'ai abordé le thème de la condition des fellahs, qui ne possèdent rien mais qui, par leur travail, nous nourrissent tous. Mais c'est surtout après la défaite de l'armée égyptienne dans la guerre des Six jours, en 1967, que j'ai pris conscience de la réalité de mon pays. La scène finale du *Moineau* (1973), où les femmes descendent dans la rue pour dire «Non» à la défaite représente un tournant capital dans ma vie. Plus tard, face à la mort, je me suis demandé: «Qu'ai-je fait jusqu'à présent? J'ai exprimé des opinions, mis en scène des sentiments qui, finalement, résumaient une expérience et reflétaient une vérité.» Prendre du recul par rapport à soi-même, se voir tel que l'on est véritablement, est très difficile. Mais, à condition de ne pas verser dans le nombrilisme, quand on parle de soi dans un contexte social et humain, on parle aussi des autres.

■ Et votre expérience du théâtre?

Y. C.: Quel fabuleux souvenir! Ce fut une des grandes joies de ma vie: un pari incroyable de Jacques Lassalle, le directeur de la Comédie-Française, à Paris, qui m'avait demandé, à moi qui venais d'une autre planète et qui n'avais pas fait de mise en scène de théâtre depuis 40 ans, de monter la pièce de mon choix, au Théâtre-Français. J'avais choisi *Caligula*, d'Albert Camus. On peut imaginer l'honneur que ce fut pour moi de travailler avec les acteurs de la Maison de Molière, d'un professionnalisme incomparable. Je me suis consacré corps et âme à cette mise en scène, avec passion. Ce fut un immense succès: 17 rappels de rideau le soir de la Première. Un souvenir impérissable.

■ Est-il difficile pour Youssef Chahine de faire des films en Egypte?

Y. C.: C'est de plus en plus difficile pour tout le monde. Il y a une époque où l'on faisait 120 films par an, en Egypte. Puis 80. Aujourd'hui, ce chiffre est tombé à 16. Sans le soutien de la France, je ne pourrais plus, moi, faire de films en Egypte. La télévision française achète les droits de mes films à l'avance: une belle preuve de confiance. En Egypte, par contre, la télévision étouffe les talents en ne favorisant que les séries médiocres. On se permet même de manipuler mes images, d'utiliser des extraits de mes films sans mon autorisation! A mes étudiants égyptiens, je dis: «La liberté s'arrache à tout instant, elle ne se donne pas.» La technique, ce n'est rien; il y a des livres pour cela. C'est la liberté qu'il faut enseigner. Je leur dis aussi que pour faire du cinéma, il faut avoir une vision du monde. Aux acteurs, aux techniciens, aux cameramen qui ont débuté dans mes films, je dis qu'il faut avoir le courage de se lancer et de faire sa propre expérience. Quant à l'inspiration, on la trouve en observant les hommes — avec amour. Si on aime l'autre, il n'y a pas d'histoire qui ne soit intéressante à dire. Chacun porte en lui un récit superbe. Le tout est de savoir l'entendre, pour le dire. ■

11^e SALON DU LIVRE DE BORDEAUX

(9-12 octobre 1997)

Le Courrier de l'Unesco participera au 11^e Salon du Livre de Bordeaux (France),
qui aura lieu du 9 au 12 octobre 1997.

Tout en conservant ses objectifs initiaux, qui sont la promotion du livre, de la lecture et des métiers du livre, le Salon du Livre de Bordeaux se présente comme un véritable festival culturel. Au programme, deux expositions: l'une consacrée à l'écrivain italien Dino Buzzati et à son œuvre de romancier, de journaliste et de dramaturge, l'autre à l'homme de théâtre français Jean Vilar. Lectures, débats et rencontres littéraires ponctueront cette manifestation.

Le prix de littérature étrangère, qui distingue chaque année l'œuvre d'un écrivain non-francophone et la qualité de sa traduction, honorera l'écrivain allemand Christa Wolf et son traducteur.

Pour plus ample information:

Salon du Livre de Bordeaux, 139, cours Balguerie Stuttenberg, 33300 Bordeaux.
Téléphone: 05 56 43 04 35. Télécopie: 05 56 50 34 85.

LE COURRIER DE L'UNESCO

50^e année

Mensuel publié en 29 langues et en braille
par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation,
la science et la culture
31, rue François Bonvin, 75732 Paris CEDEX 15, France
Télécopie : 01 45 68 57 45
Courrier électronique: courrier.unesco@unesco.org
Internet: http://www.unesco.org

Directeur: Adel Rifaat

RÉDACTION AU SIÈGE

Secrétaire de rédaction: Gillian Whitcomb
Français: Alain Lévêque
Anglais: Roy Malkin
Espagnol: Araceli Ortiz de Urbina
Rubriques: Jasmina Šopova
Unité artistique, fabrication: Georges Servat
Illustration: Ariane Bailey (01 45 68 46 90)
Documentation: José Banaag (01 45 68 46 85)
Relations éditions hors Siège et presse:
Solange Belin (01 45 68 46 87)
Duplication films: Daniel Meister
Secrétariat de direction: Annie Brachet (01 45 68 47 15)
Assistante administrative: Theresa Pinck
Editions en braille (français, anglais, espagnol et coréen): (01 45 68 45 69)

ÉDITIONS HORS SIÈGE

Russe: Irina Outkina (Moscou)
Allemand: Dominique Anderes (Berne)
Arabe: Fawzi Abdel Zaher (Le Caire)
Italien: Gianluca Formichi (Florence)
Hindi: Ganga Prasad Vimal (Delhi)
Tamoul: M. Mohammed Mustapha (Madras)
Persan: Akbar Zargar (Téhéran)
Néerlandais: Bart Christiaens (Anvers)
Portugais: Alzira Alves de Abreu (Rio de Janeiro)
Ourdou: Mirza Muhammad Mushir (Islamabad)
Catalan: Joan Carreras i Martí (Barcelone)
Malais: Sidin Ahmad Ishak (Kuala Lumpur)
Kiswahili: Leonard J. Shuma (Dar es-Salaam)
Slovène: Aleksandra Kornhauser (Ljubljana)
Chinois: Feng Mingxia (Beijing)
Bulgare: Dragomir Petrov (Sofia)
Grec: Sophie Costopoulos (Athènes)
Cinghalais: Neville Piyadigama (Colombo)
Finnois: Riitta Saarinen (Helsinki)
Basque: Juxto Egaña (Donostia)
Thai: Duangtip Sunintatip (Bangkok)
Vietnamien: Do Phuong (Hanoi)
Pachto: Nazer Mohammad Angar (Kaboul)
Haoussa: Aliyu Muhammad Bunza (Sokoto)
Ukrainien: Volodymyr Vasiliuk (Kiev)
Galicien: Xavier Senín Fernández (Saint-Jacques-de-Compostelle)

VENTES ET PROMOTION

Télécopie: 01 45 68 57 45
Abonnements: Marie-Thérèse Hardy (01 45 68 45 65),
Jacqueline Louise-Julie, Manichan Ngonekeo, Mohamed
Salah El Din (01 45 68 49 19)
Liaison agents et abonnés:
Michel Ravassard (01 45 68 45 91)
Comptabilité: (01 45 68 45 65)
Stock: Daniel Meister (01 45 68 47 50)

ABONNEMENTS

Tél: 01 45 68 45 65
1 an: 211 francs français, 2 ans: 396 francs.
Pour les étudiants: 1 an: 132 francs français.
Pour les pays en développement:
1 an: 132 francs français, 2 ans: 211 francs.
Reproduction sous forme de microfiches (1 an)
113 francs
Reliure pour une année: 72 francs
Paiement par chèque bancaire (sauf Eurochèque), CCP
ou mandat à l'ordre de l'Unesco, ou par carte CB, Visa,
Eurocard ou Mastercard.

Les articles et photos non copyright peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés du nom de l'auteur et de la mention «Reproduits du Courrier de l'Unesco», en précisant la date du numéro. Trois justificatifs devront être envoyés à la direction du Courrier. Les photos non copyright seront fournies aux publications qui en feront la demande. Les manuscrits non sollicités par la Rédaction ne seront renvoyés que s'ils sont accompagnés d'un coupon-réponse international. Les articles paraissant dans le Courrier de l'Unesco expriment l'opinion de leurs auteurs et non pas nécessairement celles de l'Unesco ou de la Rédaction. Les titres des articles et légendes des photos sont de la Rédaction. Enfin, les frontières qui figurent sur les cartes que nous publions n'impliquent pas reconnaissance officielle par l'Unesco ou les Nations Unies.

IMPRIMÉ EN FRANCE (Printed in France)
DEPOT LÉGAL: C1 - SEPTEMBRE 1997
COMMISSION PARITAIRE N° 71842 - DIFFUSE PAR LES N M P P.
Photocomposition et photogravure
Le Courrier de l'Unesco.
Impression: Maury-Imprimeur S.A., route d'Etampes,
45330 Malesherbes
ISSN 0304-3118 N°9-1997-0PI 97-562 F

Ce numéro comprend 52 pages, un encart de
4 pages situé entre les pages 2-3 et 50-51
et un encart numéroté H-V

NOS AUTEURS

BERND VON DROSTE

est directeur du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO.

CLAUDE FABRIZIO

est consultant au Secteur de la culture, à l'UNESCO.

PIERRE NORA,

historien français, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) à Paris, a dirigé la publication de nombreux ouvrages, notamment *Les lieux de mémoire* (Gallimard, Paris, 1984-1993).

DAVID LOWENTHAL,

des Etats-Unis, est professeur émérite de géographie au University College, à Londres (Royaume-Uni). Il a récemment publié *The Heritage Crusade and the Spoils of History* (1997, La croisée pour le patrimoine et le butin de l'Histoire).

JACQUES RIGAUD,

de France, conseiller d'Etat honoraire et président de la Radio Télévision Luxembourgeoise (RTL), est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la question culturelle. Le plus récent: *Pour une refondation de la politique culturelle* (La Documentation française, Paris, 1996).

MARIEKE KUIPERS,

des Pays-Bas, est historienne d'art et consultante auprès du Conservatoire national du patrimoine néerlandais.

INGUNN KVISTERØY,

historienne des religions, est secrétaire générale adjointe de la Commission nationale norvégienne à l'UNESCO.

GEORGES ZOUAIN

est directeur adjoint du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO.

LÁSZLÓ RAJK,

architecte hongrois, enseigne l'art du documentaire d'architecture à l'Académie cinématographique de Budapest. Il est conseiller auprès de la Commission nationale hongroise à l'UNESCO.

MARGARETA BJÖRNSTAD,

archéologue suédoise, est présidente de la Fondation suédoise pour un patrimoine mondial sans frontière.

EDWIN BERNBAUM,

des Etats-Unis, est chercheur à l'université de Berkeley (Californie). Spécialiste en mythologie et religion comparée, il a publié *Sacred Mountains of the World* (1990, Les montagnes sacrées dans le monde).

FRANÇOIS BORDRY,

de France, est président de l'Etablissement public des voies navigables françaises.

HIDETOSHI SAITO,

du Japon, est professeur à la faculté nationale des arts de Tôkyô.

NOBUKO INABA,

du Japon, est spécialiste de la conservation des biens culturels au ministère nippon des Affaires culturelles.

FRANCE BEQUETTE,

journaliste franco-américaine, est spécialisée dans l'environnement.

MICHEL FARGEON,

journaliste français et critique de cinéma, est spécialisé dans les arts et spectacles.

Vous recherchez une info ?



80 000 ARTICLES A CONSULTER 120 REVUES A RECEVOIR

Recherche par mots-clefs
3 Années d'antériorité

NEWSPAPER



sur MINITEL, tapez

08 36 29 15 30

9,21 F/mn

[http : // www.newspaper.tm.fr](http://www.newspaper.tm.fr)

Le Nouvel Observateur - Newsweek - Time - Valeurs Actuelles - Action Auto Moto - Automobiles Classiques - L'Archéologue - Architecture d'Aujourd'hui - Encore - Muséart - Voiles & Voiliers - Communication & Langages - Stratégies - Cuisine de Saison - Cuisiner! - Cuisines du Bout du Monde - Art & Décoration - Maison & Travaux - Maison de Femme Pratique - Points de Vente - Alternatives Economiques - Enjeux les Echos - Défis - Futuribles - L'Entreprise - L'Expansion - La Vie Française - Le Journal des Finances - Le Revenu Français - L'Economie Roumaine Magazine - Mieux Vivre votre Argent - L'Eperon - 20 Ans - Biba - Généalogie Magazine - Histoire & Sociétés - La Revue des Montres - Le Guide Complet du Logement - 01 Informatique - 01 Réseaux - Décision Micro & Réseaux - L'Ordinateur Individuel - Science & Vie Micro - SVM Mac - SVM Multimedia - Windows Plus - 100 Trucs - Casus Belli - La Marche Magazine - Le Pêcheur de France - Moto Magazine - Motocyclo - Sport's - Méditerranée Magazine - Mer & Océan - Alpes Magazine - Pyrénées Magazine - Anthologie du Hard Rock - Opéra International - Terre Sauvage - Jalons - L'Echo de la Presse - Caméra International - Photographie Magazine - Vente Photo Vidéo Labo - Psychologies - Christos - Se Soigner Autrement - Science & Vie - Science & Vie Junior - Liaisons Sociales - Arabes - **Le Courrier de l'Unesco** - Etudes - Géopolitique - Le Spectacle du Monde - Projet - Industries & Techniques - L'Officiel des Transporteurs - Tour Hebdo - La Revue du Vin de France - Voyager Magazine - Partir - Hommes & Migrations

11^e salon du Livre

de bordeaux
du 9 au 12 oct 97
hangar 5

Tél. 05 56 43 04 35

**Sur ses 10 000 m² dont 4 000 m² consacrés à la jeunesse
250 exposants - 200 écrivains**

des expositions

✓ **Jean Vilar et le texte-Roi** : elle montrera comment les metteurs en scène, et particulièrement Jean Vilar, ont le respect du texte littéraire et un véritable plaisir à révéler ces textes - inconnus ou négligés - à un large public. Errant constamment dans la littérature contemporaine ou classique à la recherche de pièces modernes ou mal comprises, ils les défendent contre l'oubli. ✓ **Mais au fond, Monsieur Buzzati, qui étiez-vous exactement ?** : l'univers de Dino Buzzati sous les trois aspects fondamentaux de sa vie et de son œuvre : le romancier-nouvelliste, le journaliste, le dramaturge. ✓ **Les 9 vies du chat** : une centaine de planches représentant une anthologie des plus mémorables félins, issus de la bande dessinée.

des prix littéraires

✓ **Prix Écureuil de Littérature étrangère** décerné à Christa Wolf et à son traducteur français Alain Lance. A l'occasion de la sortie de Médée chez Fayard, une exposition de manuscrits et peintures accompagnera cet hommage. ✓ **Prix Voyages et Découvertes Air France Europe** : un jury de onze lycéens récompensant les plus beaux récits des écrivains voyageurs.

des débats

✓ Pendant 4 jours, 25 entretiens et tables rondes auxquels participeront écrivains, critiques et journalistes venus débattre de l'actualité littéraire et des temps forts du 11^e salon : le texte de théâtre et la nouvelle.

de nouveaux rendez-vous

✓ **Le Comptoir des mots** : rencontres conviviales, échanges d'idées, discussions autour d'un verre de Bordeaux. ✓ **Le Chapiteau aux miroirs** : dans un décor baroque, lectures publiques et spectacles animeront des soirées chaleureuses en donnant une voix aux textes.

NOTRE PROCHAIN NUMÉRO AURA POUR THÈME:



LES CATASTROPHES NATURELLES



PATRIMOINE

**TAXILA, BERCEAU DE L'ART
GANDHARA (PAKISTAN)**



ENVIRONNEMENT

**NOUVELLE-CALÉDONIE:
BIODIVERSITÉ MENACÉE**